

# Rapport climat 2021

Une entreprise énergétique de l'avenir



# Table des matières

<b>■ Notre approche</b>	<b>3</b>	<b>■ Notre rendement</b>	<b>27</b>
Notre raison d'être et notre stratégie	3	Émissions de GES de portée 1 et 2	28
Message de notre président et chef de la direction Mark Little et de notre chef des finances Alister Cowan	4	Émissions de GES de portée 3	31
		Cible en matière de GES	32
<b>■ Stratégie sur le climat</b>	<b>5</b>	<b>■ Annexe</b>	<b>33</b>
Optimiser nos activités de base	6	À propos du présent rapport	33
Élargir nos activités à faibles émissions	10	Tableau de concordance du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD)	34
Carburants renouvelables	10	Notes relatives aux données sur la performance	35
Électricité	11	Mises en garde	39
Hydrogène	12		
Renforcer les liens avec nos clients	13		
En bonne position en vue de l'expansion énergétique à faibles émissions	14		
<b>■ Gouvernance et prise de décisions</b>	<b>15</b>		
Gouvernance	16		
Surveillance du conseil d'administration entourant les occasions et les risques liés au climat	16		
Rôle des membres de la haute direction	16		
Gestion des risques liés au climat	17		
Risques transitionnels et résilience	18		
Risques réglementaires et résilience	22		
Risques physiques et résilience	24		
Collaboration, partenariats et engagement	25		
Mobilisation de notre chaîne d'approvisionnement	26		
Des collaborations et des partenariats pour faire évoluer l'innovation	26		

# Notre approche

- > Notre raison d'être et notre stratégie
- > Message de notre président et chef de la direction Mark Little et de notre chef des finances Alister Cowan

## NOTRE RAISON D'ÊTRE

**Fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.**

## NOTRE STRATÉGIE

### Être la plus importante société énergétique au Canada

en faisant croître nos activités dans le secteur des carburants, de l'électricité et de l'hydrogène sobres en gaz à effet de serre (GES) tout en préservant et en optimisant nos activités actuelles dans le secteur des hydrocarbures et en transformant notre empreinte GES; grâce à notre expertise, nos ressources à longue durée de vie, notre modèle d'affaires intégré, nos liens très étroits avec les clients et notre rendement de calibre mondial relativement à l'environnement, au volet social et à la gouvernance (ESG).

## NOS SIX OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Accroître le rendement des investissements

Devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050

Optimiser nos activités de base

Élargir nos activités à faibles émissions

Renforcer les liens avec nos clients

Réaliser un rendement ESG de calibre mondial

La stratégie de Suncor est conçue pour créer de la valeur pour nos actionnaires, nos clients et la société en général. Six objectifs stratégiques appuient notre raison d'être et guident notre stratégie :

- Accroître le rendement à long terme sur le capital investi et augmenter le rendement pour les actionnaires.
- Être une entreprise carboneutre d'ici 2050 et contribuer de manière significative aux objectifs de la société d'enregistrer zéro émission nette.
- Maintenir et optimiser nos activités de base tout en améliorant leur compétitivité sur les plans des coûts et du carbone.
- Accroître les activités à faibles émissions de GES qui contribuent sensiblement aux bénéfices et au flux de trésorerie.
- Renforcer les liens avec nos clients grâce à des produits et services sobres en carbone.
- Réaliser un rendement et une divulgation des facteurs ESG de calibre mondial et être reconnu comme un chef de file en matière de développement durable et de transition énergétique.

# Message de notre président et chef de la direction Mark Little et de notre chef des finances Alister Cowan

Cette année, Suncor a fait un grand pas de l'avant pour réagir face aux changements climatiques en faisant évoluer sa stratégie et en intégrant l'objectif de contribution à la concrétisation d'un monde carboneutre d'ici 2050 de façon délibérée et rentable. Cet objectif stratégique, qui est conforme à l'Accord de Paris, appuie notre raison d'être – fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète – et est conçu pour apporter de la valeur à nos actionnaires, nos clients et la société. Dans nos démarches visant à trouver des manières concurrentielles de réduire les émissions, nous appuierons également nos clients dans leurs efforts de recherche d'options énergétiques sobres en carbone qui leur permettent de faire aussi partie de cette transition.

En ce qui nous concerne, l'atteinte de l'objectif de carboneutralité commence par la diminution de l'empreinte de nos activités commerciales de base sur le plan des émissions. Les projets d'efficacité énergétique, les nouvelles technologies et la transition vers des carburants à émissions de GES inférieures – comme notre projet de cogénération visant à remplacer nos chaudières à coke à notre usine de base et les progrès que nous réalisons en matière de solvants pour les activités d'extraction in situ de nouvelle génération – nous permettront d'atteindre partiellement cette cible. Il sera tout aussi important d'élargir nos activités commerciales dans le domaine de l'énergie à faibles émissions, comme l'hydrogène, l'électricité et les carburants renouvelables. Par exemple, nous avons conclu un partenariat avec ATCO Energy dans le but d'explorer le potentiel d'un projet d'hydrogène propre d'envergure mondiale en Alberta, avons cherché à participer à un projet de carburants renouvelables avec Enerkem au Québec et avons construit la toute première autoroute électrique parcourant le Canada d'un océan à l'autre (la Transcanadienne électrique<sup>MC</sup>) pour les clients cherchant à se tourner vers des options sobres en carbone pour combler leurs besoins énergétiques.

Le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) constituent aussi une partie importante de nos plans de réduction des émissions de nos activités de base. En tant que partenaires d'autres producteurs de l'industrie des sables pétrolifères dans le cadre de [l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres](#) et dans le cadre des efforts collectifs que nous déployons avec le gouvernement fédéral et le gouvernement albertain, nous concentrons des efforts considérables sur le captage, l'utilisation et le stockage du carbone. La création d'une conduite principale de CUSC qui est reliée à un centre de séquestration du carbone contribuera de manière importante à la réduction des émissions du milieu de sables pétrolifères au Canada.

Notre objectif stratégique de carboneutralité est fondé sur nos efforts ciblant la gestion du carbone comme un risque principal pour notre entreprise. Notre conseil d'administration a grandement participé aux démarches et continuera de suivre de près nos progrès pour veiller à ce que nous atteignons nos objectifs. Nous avons également établi une nouvelle cible qui est fondée sur notre objectif antérieur visant à réduire l'intensité des émissions de GES de 30 % d'ici 2030. Nous ciblons maintenant une réduction annuelle des émissions de 10 mégatonnes (Mt) dans l'ensemble de notre chaîne de valeur au plus tard en 2030.

Nous croyons que nous sommes dans une bonne position pour atteindre notre objectif visant à devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050. Nous avons une expertise énergétique inégalée, des ressources de longue durée de vie à faible déclin, un modèle d'affaires intégré, une mise en œuvre de longue date de changements et d'innovations technologiques, et un parcours en matière de développement durable en vigueur depuis des décennies. La rentabilité de notre entreprise, la gestion disciplinée du capital, l'engagement en matière d'excellence opérationnelle et l'augmentation du rendement à long terme du capital investi sont indissociables de l'atteinte de nos objectifs climatiques.

Nous vous invitons à lire notre cinquième Rapport climat annuel pour en savoir davantage sur nos plans et les mesures que nous prenons pour devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050. Notre stratégie et nos divulgations ont été guidées par les idées tirées de la planification de scénarios, y compris un scénario de hausse de 2 °C, des tendances politiques et des recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat. Réaliser un rendement supérieur des facteurs ESG est tout un exploit, et exige une grande collaboration et des investissements dans l'innovation et la technologie. Notre engagement envers les parties intéressées, y compris nos clients, les peuples autochtones, les collectivités, les investisseurs et les partenaires financiers, conjugué aux idées et au soutien du conseil d'administration de Suncor, demeure un facteur inestimable à notre succès futur. Ce soutien, combiné aux antécédents de plusieurs décennies de Suncor en matière de leadership et d'ambition sur le plan du développement durable, nous rend déterminés et prêts à affronter le défi qui nous attend.



**Mark Little**  
Président et chef de la direction



**Alister Cowan**  
Chef des finances

<sup>MC</sup> Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

# Stratégie sur le climat

- > Optimiser nos activités de base
- > Élargir nos activités à faibles émissions
- > Renforcer les liens avec nos clients
- > En bonne position en vue de l'expansion énergétique à faibles émissions

Les changements climatiques constituent un défi complexe et nous nous engageons à contribuer à limiter la hausse de la température de la planète à moins de 2 °C. Nous savons que pour respecter ces limites internationales, le monde doit atteindre la marque de zéro émission nette au plus tard en 2050.

En tant qu'entreprise énergétique de l'avenir, notre stratégie trace un parcours de contribution à un monde carboneutre en transformant l'empreinte écologique de nos activités de base tout en élargissant nos activités à faibles émissions et en collaborant avec nos clients, les gouvernements et nos partenaires pour atteindre les objectifs climatiques que nous partageons. Nous nous appuyons sur une fondation solide. Grâce à nos investissements dans l'énergie à faible intensité carbonique, les carburants renouvelables et les bornes de recharge électrique, nous avons déjà aidé nos clients à réduire leurs émissions de 3,5 Mt en 2020, et notre nouvelle cible nous engage à atteindre des résultats encore meilleurs.

## Être une entreprise carboneutre d'ici 2050 et contribuer de manière significative aux objectifs de la société d'enregistrer zéro émission nette

D'ici 2030, réduire les émissions annuelles de 10 mégatonnes à l'échelle de notre chaîne de valeur.



Réduire leurs émissions de gaz à effet de serre grâce à des améliorations apportées aux activités de base

Accroître les activités énergétiques à faibles émissions dans les secteurs des carburants renouvelables, de l'électricité et de l'hydrogène

Collaborer avec les autres pour réduire les émissions

## Optimiser nos activités de base

### Maintenir et optimiser nos activités de base tout en améliorant leur compétitivité sur les plans des coûts et du carbone

#### Excellence opérationnelle

- 🛡 Sécurité
- ✅ Fiabilité
- 📈 Compétitivité des coûts

#### Réduction des émissions

- 🔋 Efficacité énergétique
- 📄 Substitution de carburants
- 🗄 Captage, utilisation et stockage du carbone
- 🔧 Nouvelles technologies



Tandis que le monde s'efforce d'atteindre la carboneutralité, Suncor continuera de fournir une énergie fiable qui est de plus en plus sobre en carbone. Nous concentrons nos efforts sur le maintien des résultats à nos installations existantes tout en travaillant à réduire les émissions de GES d'un bout à l'autre de notre chaîne de valeur. Nos plans prévoient notamment l'augmentation de l'efficacité énergétique de nos activités d'exploitation, la substitution des carburants, le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC), et les nouvelles technologies.

Les activités minières des sables pétrolifères, l'exploitation in situ, la valorisation, la production extracôtère et les installations de raffinage et de commercialisation forment les activités de base de Suncor. Des initiatives de numérisation à la nouvelle technologie minière en passant par le CUSC, Suncor applique une technologie novatrice pour réduire ses émissions à l'échelle de l'entreprise. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités de base de Suncor, visitez [suncor.com](https://www.suncor.com).

#### Captage, utilisation et stockage du carbone

Tandis que nous nous approchons de notre objectif stratégique de carboneutralité à atteindre au plus tard en 2050, le CUSC constituera un élément crucial de nos efforts de réduction des émissions. Plus tôt cette année, Suncor a investi dans [Svante Inc.](#), qui développe une technologie de captage de CO<sub>2</sub> de deuxième génération en vue de la décarbonisation des émissions de combustion et de la production d'hydrogène propre. Cet investissement soutiendra Svante dans

ses efforts pour accélérer le déploiement à l'échelle commerciale d'une technologie ayant le potentiel de réduire radicalement le coût associé au captage du carbone.

Grâce à des principes fiscaux et réglementaires de soutien et une collaboration continue, nous prévoyons que le CUSC constituera un élément clé de la réduction des émissions attribuables à nos activités de base. Il permettra aussi la production d'un hydrogène propre à partir de gaz naturel pour former un produit énergétique.



#### L'initiative pour des sables bitumineux carboneutres

Suncor, Canadian Natural Resources, Cenovus Energy, Imperial et MEG Energy, qui représentent environ 90 % de la production du milieu des sables pétrolifères au Canada, ont mis en place [l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres](#) dans le but de travailler en collaboration avec le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta pour atteindre une cible de zéro émission nette de GES provenant des installations de sables pétrolifères d'ici 2050. Cette initiative intègre des voies parallèles pour la lutte contre les émissions de GES, notamment un centre de séquestration du carbone relié à une conduite principale de CO<sub>2</sub> dans le nord de l'Alberta et le déploiement de technologies existantes et émergentes de réduction des GES.

## Optimiser nos activités de base

### Améliorations liées aux vapeurs souterraines et solvants

Dans le cadre de nos efforts pour améliorer le processus de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) pour nos actifs in situ, nous envisageons un certain nombre de technologies de surface et souterraines pour réduire les coûts et l'intensité des émissions de GES à nos installations existantes. Voici certaines des technologies que nous envisageons :

- **Procédé DGMV à solvant en expansion (DGMV-SE)** – En remplaçant partiellement la vapeur par un solvant, nous cherchons à accélérer la production de bitume et réduire le ratio vapeur/pétrole afin de diminuer l'intensité des émissions de GES. En 2020, nous avons terminé la phase d'injection du solvant dans le cadre de la démonstration à l'échelle d'une plateforme à Firebag et nous en sommes actuellement à la phase de suivi post-injection. Nous surveillons notamment la récupération du solvant. Tandis que nous déployons le procédé DGMV-SE à l'échelle commerciale, nous comptons entreprendre des activités de démonstration commerciale supplémentaires afin de mieux comprendre le rendement de production et la récupération du solvant.
- **Extraction thermique à intensité très faible (ELITE)** – Cette technologie d'amélioration liée à la vapeur souterraine est axée sur la diminution du ratio vapeur/pétrole en exécutant les

activités à une pression et une température très réduites, en atténuant les exigences en matière de vapeur et, pour terminer, en diminuant l'intensité des émissions de GES. Nous avons lancé ce projet pilote à l'installation de Firebag au début de 2021 et nous prévoyons qu'il durera environ deux ans.

- **Récupération d'énergie du pétrole lourd en fin de vie (HOLLER)** – La réutilisation de la chaleur des activités de DGMV matures dans le but de générer une électricité sobre en carbone et de diminuer les émissions de GES. Les détails de ce processus sont présentés ci-dessous.

Nous croyons qu'une combinaison de ces trois technologies a le potentiel de réduire l'intensité des émissions engendrées par les activités in situ existantes d'une valeur pouvant aller jusqu'à 30 %.

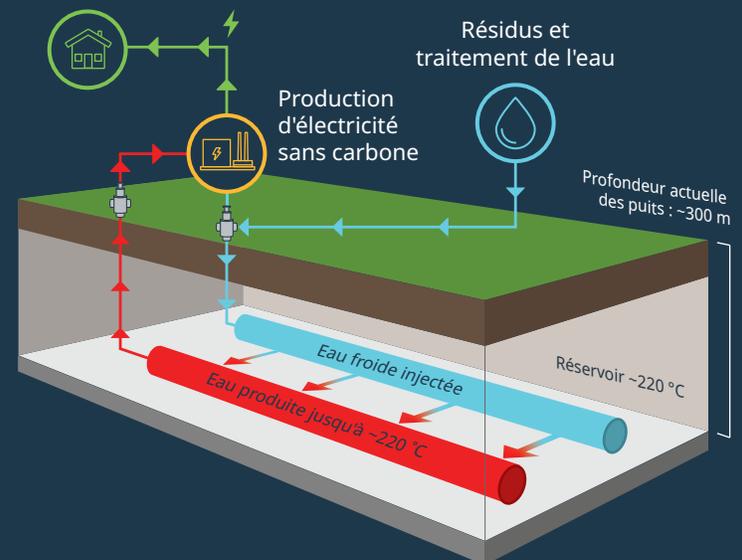
De plus, nous continuons de faire l'essai d'un éventail de solvants à base d'hydrocarbures et de mécanismes de chauffage pour diminuer considérablement l'intensité des émissions de GES de nos activités in situ d'une valeur pouvant aller jusqu'à 70 %. Ces technologies peuvent prévoir l'utilisation de solvants combinée au réchauffage de puits, au chauffage intense ou au chauffage électromagnétique, ainsi que l'ajout de vapeur. Nous nous appuyons sur une expérience et des connaissances de plus de 20 ans tirées d'une participation à des projets pilotes et d'une mise à l'essai des procédés de récupération des solvants.

### Récupération d'énergie du pétrole lourd en fin de vie (HOLLER)

HOLLER est l'application de la technologie géothermique dans les puits DGMV qui approchent leur fin de vie. Au cours des 20 dernières années, le DGMV a assuré l'ajout d'énergie dans le sol pour la production de bitume, transformant ainsi les sables pétrolifères in situ du Canada en la plus grande batterie faite par l'humain au monde. Bien que la technologie géothermique conventionnelle soit accablée des coûts élevés du forage de puits profonds afin d'atteindre les températures requises pour une production électrique économique, Suncor compte un grand nombre de puits DGMV matures et peu profonds avec accès à des températures élevées.

Par l'intermédiaire du projet HOLLER, nous exploiterons cette énergie thermique en utilisant nos puits pour créer un système géothermique fermé utilisant de l'eau recyclée provenant de nos activités de base et bassins de résidus comme moyen de récupérer la chaleur. Cette méthode pourrait nous permettre de produire une électricité de base n'engendrant aucune émission de carbone, tout en capturant de manière responsable l'eau résiduelle et l'eau de traitement. Nous faisons progresser cette technologie ainsi que les brevets pertinents et prévoyons de soumettre notre candidature en vue d'un projet pilote au responsable de la réglementation en 2021.

Exportation vers le réseau électrique



Mettons les choses en perspective. L'énergie thermique d'un seul puits DGMV peut produire suffisamment d'électricité pour alimenter 3 600 foyers pendant un an et nous comptons des centaines de puits du genre.

**~12x moins profond ~70 % plus chaud**  
que les puits géothermiques actuels au Canada

## Optimiser nos activités de base

### Cogénération

La cogénération est une technologie établie qui améliore l'efficacité de nos activités commerciales de base. En produisant de la vapeur et de l'électricité industrielles au moyen d'un procédé à partir du gaz naturel, la cogénération représente la forme de production d'électricité à partir des hydrocarbures affichant la plus faible intensité de GES. Toutes nos installations d'exploitation de sables pétrolifères utilisent la cogénération, et nous reconnaissons toujours la valeur qu'elle apporte à nos activités. Nous remplaçons les chaudières à coke de notre usine de base des Sables pétrolifères par des unités de cogénération et nous prévoyons que l'installation de cogénération sera mise en service vers la fin de 2024. En plus de fournir à l'installation la vapeur nécessaire à son fonctionnement et de réduire les émissions directes de GES sur place, les unités de cogénération exporteront 800 MW d'électricité de plus vers le réseau provincial, soit l'équivalent d'environ 7 % de la demande actuelle d'électricité en Alberta. L'intensité des GES de l'électricité produite par nos unités de cogénération est environ 75 % inférieure à celle de la production d'électricité à partir de charbon. Par exemple, notre projet de remplacement des chaudières à coke entraînera une réduction des émissions de GES d'environ 5,1 mégatonnes (Mt)<sup>1</sup> par année en Alberta. Ou l'équivalent du retrait de plus de 1 000 000 de voitures des routes.

### Substitution de carburants

La substitution de carburants, qu'il s'agisse de carburant sous forme solide, de gaz naturel, d'électrification ou d'un mélange d'hydrogène et d'essence pour la combustion, constitue une manière dont nous pouvons diminuer l'intensité de nos activités. Par exemple, en plus de fournir de l'électricité à faibles émissions de GES, notre projet de

remplacement des chaudières à coke remplacera aussi la combustion du coke pour la production de vapeur par le gaz naturel à intensité carbonique plus faible, ce qui réduira les émissions de GES.

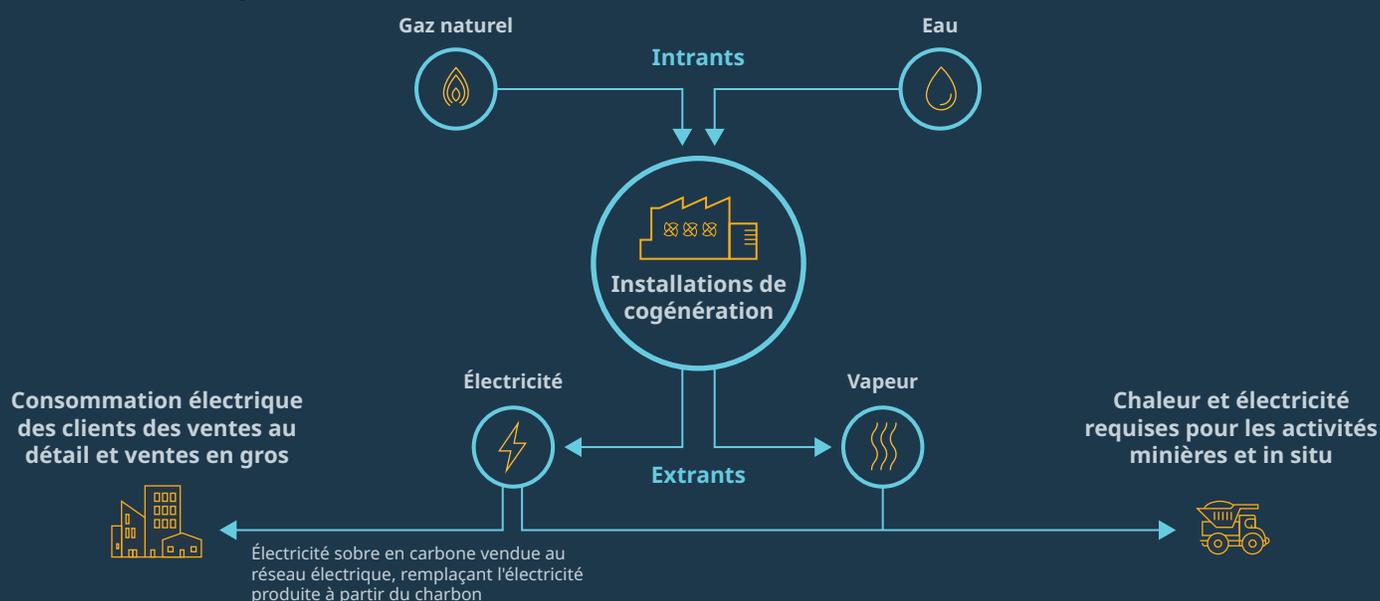
### Extraction non aqueuse

Par l'intermédiaire de partenariats conclus avec des fournisseurs d'équipement et des organismes de recherche, nous cherchons à tirer parti de nouvelles technologies qui réduisent la quantité d'eau nécessaire à l'extraction de bitume dans le cadre de nos activités minières. À l'heure actuelle, on utilise de l'eau tiède pour séparer le bitume du sable. En remplaçant l'eau par un solvant, nous pourrions réduire considérablement les bassins de résidus, les coûts et nos émissions de GES. Nous avons élargi l'ampleur et la portée de nos projets pilotes liés aux extractions non aqueuses réalisés conjointement avec des partenaires qui contribuent à la réalisation d'avancées technologiques. Nous collaborons avec COANDA Research and Development, InnoTech Alberta, CanmetÉNERGIE et Exergy Solutions, ainsi que plusieurs établissements universitaires.

### Conversion thermique du bitume

Nous faisons progresser la technologie de conversion thermique du bitume de manière à valoriser partiellement le bitume, ce qui permettrait d'augmenter sa valeur en diminuant le coût de la valorisation et la quantité de diluant requis pour transporter ce produit, et à réduire l'intensité des émissions de GES de l'extraction à l'utilisateur final. Nous faisons également évoluer les technologies de conversion pour procéder à une valorisation du bitume à rendement supérieur et à faible intensité des émissions de GES et en faire des produits finaux de valeur. Une fois les technologies achevées, elles pourront également s'intégrer à l'infrastructure existante de Suncor.

## Processus de cogénération



<sup>1</sup> Les réductions d'émissions attribuables à la substitution des carburants (coke au gaz naturel, environ 1 Mt d'éq. CO<sub>2</sub>) et les crédits d'électricité (calculés en utilisant la différence entre l'intensité de l'électricité de cogénération et l'intensité de la production d'électricité au charbon, soit environ 4 Mt d'éq. CO<sub>2</sub>) constituent les avantages du projet de cogénération.

## Optimiser nos activités de base

### GES : programmes de développement et déploiement de la technologie et sélection de projets d'expansion énergétique<sup>2</sup>

	Découverte	Conception	Développement	Déploiement
<b>Optimiser nos activités de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborations technologiques                             <ul style="list-style-type: none"> <li>COSIA</li> <li>CRIN</li> <li>EVOK Innovations</li> <li>Établissements universitaires et de recherche</li> <li>Trajectoires</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Captage, utilisation et stockage du carbone</li> <li>Nouvelle conversion du bitume</li> <li>Récupération d'énergie du pétrole lourd en fin de vie</li> <li>Nouvelle électricité à faibles émissions de GES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conversion thermique du bitume</li> <li>Extraction non aqueuse</li> <li>Solvants souterrains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorations liées aux vapeurs souterraines</li> <li>Substitution de carburants</li> <li>Remise en état des résidus aquatiques</li> </ul>
<b>Élargir nos activités à faibles émissions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet Bitumen Beyond Combustion et nouveaux produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Génération d'hydrogène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Du CO<sub>2</sub> aux carburants</li> <li>Énergie solaire renouvelable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carburants renouvelables</li> <li>Énergie éolienne renouvelable</li> </ul>
<b>Délai de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>0 à 3 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 à 6 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>7 à 10 ans</li> </ul>

Exemples fournis aux fins d'illustration des programmes du portefeuille de technologies de Suncor. Les programmes peuvent comprendre un sous-ensemble de procédés ou de projets (p. ex., le programme de conversion thermique du bitume prévoit notamment des procédés tels que la valorisation partielle). Des renseignements additionnels sont affichés à [sustainability.suncor.com/innovation](https://sustainability.suncor.com/innovation).

Notre collaboration en matière de technologie s'échelonne sur diverses étapes du développement et du déploiement des technologies. Des renseignements sur nos efforts de collaboration et de partenariats pour promouvoir l'innovation sont fournis tout au long de ce rapport.

### Développement et déploiement des technologies

La lutte aux changements climatiques et l'approvisionnement au moyen de sources d'énergie à faibles émissions nécessiteront des investissements, une innovation, un appui en matière de réglementation, un effort commun et une collaboration mondiale. Notre portefeuille de développement et de déploiement de technologies liées aux GES compte plusieurs programmes axés sur la réduction des émissions attribuables à nos activités et les efforts pour aider nos clients à diminuer leurs émissions au moyen d'offres énergétiques élargies à faibles émissions.

**En 2020, nous avons investi 535 millions \$ dans le développement et la mise en œuvre de technologies, y compris la transformation numérique<sup>3</sup>.**

<sup>2</sup> La sélection de projets d'expansion énergétique comprend la cogénération, l'énergie solaire renouvelable et l'énergie éolienne renouvelable.

<sup>3</sup> Ce montant ne comprend pas les investissements réalisés dans les projets d'expansion énergétique.

# Élargir nos activités à faibles émissions

## Accroître les activités à faibles émissions de GES qui contribuent sensiblement aux bénéfices et au flux de trésorerie

Élargir les activités que nous exploitons actuellement

 <b>Carburants renouvelables</b> Accroître notre production de carburants renouvelables pour répondre aux besoins de nos clients en matière de carburants sobres en carbone	 <b>Électricité</b> Fournir de l'électricité à faibles émissions de GES vers les marchés	 <b>Hydrogène</b> Développer le secteur de l'hydrogène à faibles émissions de GES
--	--	---

Comme l'indique la section de ce rapport consacrée à la stratégie, nous élargissons nos activités dans les secteurs des carburants renouvelables, de l'électricité à faibles émissions de GES et de l'hydrogène propre. Il s'agit d'une évolution naturelle pour notre entreprise, puisque cette orientation se fonde sur nos domaines d'expertise actuels et notre modèle commercial intégré. Nos plans prévoient ce qui suit :

- allouer environ 10 % (ou 500 millions \$) de notre budget de dépenses en immobilisations annuel à moyen terme à des investissements qui font progresser nos offres d'énergie à faibles émissions de GES;
- augmenter notre capacité de production de carburants renouvelables;
- augmenter notre capacité électrique à faibles émissions de GES vers le marché, dont le prolongement de la Transcanadienne électrique<sup>MC</sup>;
- accroître la production d'hydrogène propre d'ici 2030.

### Carburants renouvelables

Au Canada, la demande de carburants renouvelables augmente, et elle est stimulée par les préférences des consommateurs et la mise en œuvre de politiques, p. ex., la réglementation sur les carburants propres. Depuis 2006, Suncor est un acteur important dans la nouvelle industrie des biocarburants au Canada et elle continue d'y étendre sa présence. Son usine d'éthanol est la plus grande au Canada et fournit de l'éthanol pour la production d'essence mélangée. Nous continuons de mener des recherches liées à l'éthanol à plus faible intensité carbonique et nous développons un portefeuille de projets en collaboration avec des universités et des entreprises visant la production de carburants renouvelables évolués à partir de déchets, de la biomasse excessive de la foresterie et de l'agriculture et des gaz de raffinerie. En investissant tôt dans les nouvelles technologies liées aux carburants renouvelables, Suncor peut plus facilement élaborer un portefeuille d'occasions d'expansion commerciale. Ces projets de carburants renouvelables ont le potentiel de réduire considérablement les

émissions de GES, d'accroître les revenus et d'engendrer les taux de rendement de l'ordre de 15 % prévus pour les actionnaires.

Voici quelques exemples :

- participation au projet de bioraffinerie en Alberta (AB-Bio) en collaboration avec Alberta Innovates dans le but de réduire le risque que représentent les charges d'alimentation durables en Alberta afin de produire des carburants à faibles émissions de GES;
- intensification du mélange des carburants renouvelables pour nos bassins de diesel et d'essence;
- investissements dans les entreprises qui font progresser les technologies de carburant propre et renouvelable de prochaine génération.

### Éthanol à faible intensité de GES

En collaboration avec les organismes de foresterie de l'Alberta, Emissions Reduction Alberta, Alberta Innovates, le gouvernement du Canada et LanzaTech, nous faisons évoluer la production d'éthanol dans le cadre d'un projet pilote qui prévoit la conversion de la biomasse ligneuse en éthanol renouvelable au moyen de la gazéification de la biomasse, et la fermentation du gaz de synthèse ainsi obtenu pour en faire de l'éthanol. En menant cette initiative dans un contexte régional, nous pourrions créer une nouvelle chaîne de valeur qui pourra soutenir le développement commercial des biocarburants évolués partout au Canada.

### Enerkem

En 2019, nous avons investi dans [Enerkem](#), un fabricant de biocarburants et de produits chimiques renouvelables à partir principalement de déchets solides municipaux qui, autrement, seraient destinés à un site d'enfouissement.

En décembre 2020, Suncor a annoncé la prolongation de ce partenariat stratégique par un investissement dans l'installation de carburants renouvelables d'Enerkem à Varennes, au Québec. Cette installation sera également dotée du plus grand électrolyseur en Amérique du Nord pour produire de l'hydrogène et de l'oxygène

## Élargir nos activités à faibles émissions

propres. Une fois celui-ci combiné au procédé de conversion d'Energem, l'installation pourra convertir près de 200 000 tonnes de matières résiduelles non recyclables et de déchets ligneux en 125 millions de litres de produits chimiques et de carburants renouvelables à faible intensité carbonique chaque année. Cela équivaut à retirer environ 45 000 véhicules de la route chaque année.

### LanzaTech

La plateforme de recyclage du carbone de [LanzaTech](#) fait appel à une nouvelle technologie de fermentation du gaz pour capter les gaz riches en CO et convertir le carbone en carburants et en produits chimiques. Depuis plus de 10 ans, Suncor est partenaire de LanzaTech afin d'appuyer le développement de son portefeuille de technologies brevetées en vue d'un éventuel déploiement dans nos installations existantes et les usines de biocarburant de la prochaine génération.

### Lanzajet

[Lanzajet Inc.](#) produira du carburant d'aviation durable (CAD) à partir d'éthanol issu d'une variété de sources durables, notamment des déchets et des résidus. Suncor est un investisseur fondateur dans ce projet avec Mitsui & Co., Ltd. et LanzaTech ainsi qu'avec Shell et British Airways (International Airlines Group), qui ont officialisé leurs investissements en 2021. Les investissements aideront à construire l'usine de production de CAD de Lanzajet en Géorgie, aux États-Unis. Une fois construite, la bioraffinerie produira 10 millions de gallons (37,9 millions de litres) par année de carburants durables; la majeure partie du carburant produit sera des CAD, et le reste, du diesel renouvelable. Nous nous sommes engagés par contrat à prendre une partie importante du CAD et du diesel renouvelable produits à l'installation pour répondre aux besoins des clients en matière de carburéacteur et de distillats. Le montage modulaire de cette installation est en cours; la production est prévue pour la fin de 2022. Cette bioraffinerie est la première d'une série de plusieurs prévues par Lanzajet, ce qui contribuera à l'accélération d'un accès d'ordre mondial à de nouveaux carburants durables et économiques pour le secteur de l'aviation qui vise la décarbonisation et la carboneutralité d'ici 2050.

## Électricité

### Énergie éolienne

L'énergie éolienne est l'une des sources d'électricité qui connaît la croissance la plus rapide au monde. Suncor évolue dans le secteur de l'énergie éolienne depuis plus de 20 ans et nous comptons nous

Projet éolien	Capacité de production (MW)	Taille
Chin Chute	30	20 turbines
Magrath	30	20 turbines
SunBridge	11	17 turbines
Adelaide	40	18 turbines
Forty Mile*	200	45 turbines

\* En construction

## Capacité d'énergie renouvelable et de cogénération

Nos investissements combinés dans la cogénération d'énergie et la production d'énergie éolienne font de nous le cinquième producteur en importance et l'un des producteurs d'énergie indépendants les plus compétitifs sur le plan de l'intensité carbonique en Alberta pour la capacité de génération. À l'échelle de nos activités, nous avons une participation directe dans une capacité d'énergie renouvelable et de cogénération d'environ 1 400 MW et nous procurons environ 500 MW aux réseaux régionaux, ce qui accroît nos revenus et permet de fournir une énergie à faible intensité carbonique aux consommateurs. Les projets approuvés devraient permettre d'accroître la capacité de 1 000 MW d'ici 2025, ce qui ferait de nous le troisième producteur d'énergie en importance. En plus de fournir une énergie sobre en carbone, ces projets contribuent à des taux de rendement des investissements d'environ 20 % pour le projet de remplacement des chaudières à coke et d'environ 15 % pour Forty Mile.

appuyer sur cette expérience pour apporter de la valeur à nos actionnaires. En tant que producteurs d'électricité commerciale, nous sommes sélectifs dans le choix des régions dans lesquelles nous investissons. Par exemple, nous investissons en Alberta, où nous générons des crédits carbone pour contrebalancer les coûts par rapport à nos activités de base, ce qui solidifie l'économie des projets.

Nous sommes partenaires dans quatre parcs éoliens en exploitation ayant une capacité de production agrégée de 111 mégawatts (MW). Cela est suffisant pour fournir de l'électricité à environ 53 000 foyers. Nous continuons d'évaluer les investissements dans l'énergie éolienne et solaire qui cadrent avec notre portefeuille actuel de projets.

### Énergie solaire

Au cours des dernières années, les percées technologiques ont fait de l'énergie solaire une option plus viable sur le plan commercial. Les technologies solaires peuvent servir de complément à nos activités dans le cadre de projets indépendants, par l'intermédiaire d'une intégration aux installations existantes et grâce à une co-existence avec l'énergie éolienne. Nous continuons d'évaluer les nouvelles occasions qui se présentent d'un bout à l'autre du Canada afin d'élargir notre portefeuille d'énergie renouvelable.

### Projet énergétique Forty Mile

Le projet énergétique Forty Mile est un projet d'énergie renouvelable dont le développement est prévu en deux phases : la première consiste en un projet d'énergie éolienne de 200 MW, et la deuxième, en un projet d'énergie solaire de 220 MW. La première phase devrait se terminer et être en fonction à la fin de 2022, et dès la fin de cette phase, nous augmenterons notre capacité de production d'énergie éolienne de près du triple. Les activités de consultation de la deuxième phase, soit le projet d'énergie solaire Forty Mile, ont débuté et cette phase pourrait être en fonction d'ici la fin de 2024.

## Élargir nos activités à faibles émissions

### Hydrogène

Suncor est le plus grand producteur et consommateur d'hydrogène au Canada. Nous percevons l'hydrogène comme une partie importante du bouquet énergétique de l'avenir et nous sommes conscients que l'Alberta pourrait être un leader mondial de la production d'hydrogène propre. Dans cette perspective, nous avons formé un partenariat avec ATCO pour évaluer le potentiel d'un projet de production d'hydrogène propre d'envergure mondiale près de Fort Saskatchewan, en Alberta. S'il est approuvé, ce projet pourrait permettre de produire plus de 300 000 tonnes par année d'hydrogène propre et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de l'Alberta de plus de 2 Mt par année. Cela équivaut à retirer environ 450 000 voitures de la route chaque année. De plus, en faisant appel à une technologie évoluée pour capter plus de 90 % des émissions découlant de la production d'hydrogène, et en utilisant ensuite l'hydrogène dans nos procédés de raffinage et la cogénération, nous réduirions aussi l'intensité carbonique de nos produits raffinés. Pour réduire davantage les émissions de l'Alberta, environ 20 % de l'hydrogène propre de l'installation seraient utilisés dans le mélange

avec l'approvisionnement en gaz naturel de la province. Ce projet devrait aussi engendrer une importante activité économique et des emplois dans cette même province, et apporter une contribution appréciable aux objectifs de carboneutralité du Canada. Si les aspects du soutien, de la politique et de la certitude en matière de réglementation sont assurés par le gouvernement pour appuyer une décision favorable, l'installation pourrait être en marche dès 2028.

De plus, nous cherchons à saisir d'autres occasions pour faire évoluer l'économie de l'hydrogène au Canada. En juin 2021, nous avons annoncé un projet unique en son genre, soit le Projet de collaboration en électrification de camions à émission zéro de l'Alberta (AZETEC), pour assurer la conception, la fabrication et la mise à l'essai de camions à pile à combustion et à l'hydrogène pour de longs parcours effectués tout au long de l'année entre Calgary et Edmonton. Ce projet pilote de 18 mois mené avec nos partenaires sera un premier pas sur une voie visant la création de postes de ravitaillement pour le transport commercial à l'hydrogène qui sont viables sur le plan économique.

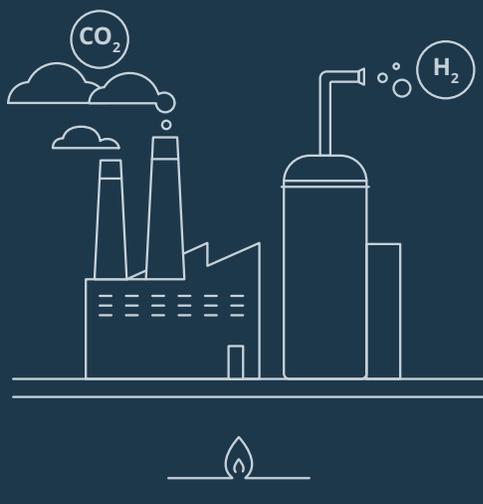
## Plus de 50 ans d'expertise dans le secteur de l'hydrogène

### Production actuelle

Plus important producteur et consommateur au Canada

### Hydrogène gris

à partir du gaz naturel

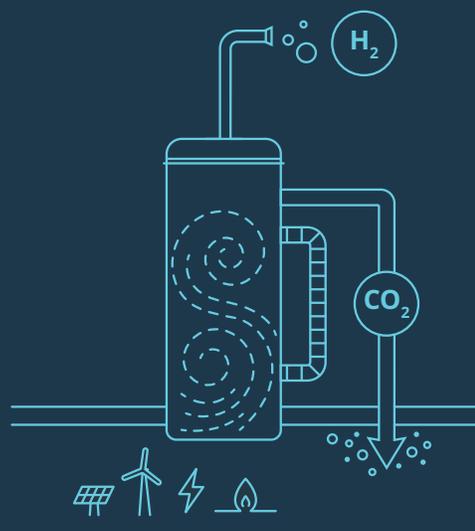


Intensité des GES = ~12 kg d'éq. CO<sub>2</sub>/kg H<sub>2</sub>

### Occasion de production future

### Hydrogène propre

à partir du gaz naturel avec CUSC ou d'énergie sobre en carbone



Intensité des GES = ~0 à 5 kg d'éq. CO<sub>2</sub>/kg H<sub>2</sub>

# Renforcer les liens avec nos clients

En tant qu'entreprise énergétique intégrée, Suncor peut changer la donne en ce qui concerne les émissions enregistrées dans l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique et aider ses clients à faire de même.

Nous sommes déterminés à trouver des solutions qui aident nos clients à réduire leurs émissions de GES. De plus en plus de choix s'offrent aux clients en matière de transport – les véhicules avec moteur à combustion interne traditionnels, les véhicules hybrides, les véhicules électriques et, dans certains cas même, les véhicules à pile à hydrogène qui émergent sur le marché. Nous avons l'intention de fournir des options énergétiques à faibles émissions de GES dans le but d'appuyer ces choix. À l'heure actuelle, les carburants liquides mélangés aux biocarburants constituent la majeure partie de ce bouquet énergétique. On prévoit toutefois que les options de transport électrique rechargeable et d'hydrogène connaîtront une croissance. Nous continuerons d'élargir nos offres à mesure qu'évoluera la proposition d'options d'énergie de transport grâce à notre marque Petro-Canada<sup>MC</sup> et à notre relation bien ancrée et empreinte de confiance avec des millions de clients canadiens. Nous comptons y arriver en prenant les mesures suivantes :

- en collaborant avec les gouvernements pour garantir la clarté de la réglementation et la mise en place de cadres fiscaux efficaces

En plus de resserrer nos liens avec nos clients, nous collaborerons avec notre chaîne d'approvisionnement pour favoriser la réduction des émissions. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le travail que nous effectuons avec nos fournisseurs, visitez la [page 26](#) sur la mobilisation de nos fournisseurs.

pour soutenir les objectifs climatiques et économiques (p. ex., appuyer les normes de carburant qui se traduisent par un carburant abordable et moins polluant pour les clients);

- en fournissant des carburants liquides renouvelables et en les mélangeant pour contribuer à réduire l'intensité carbonique des carburants que nous vendons;
- en élargissant nos activités liées à l'électricité à faibles émissions pour remplacer les sources à émissions supérieures et réduire l'intensité globale de l'électricité, en offrant des emplacements de recharge rapide des véhicules électriques par l'intermédiaire de la Transcanadienne électrique<sup>MC</sup>;
- en développant notre capacité substantielle en matière d'hydrogène afin de proposer des solutions de transport à des secteurs tels que les parcs de véhicules lourds, à mesure que la demande augmente.

## Renforcer les liens avec nos clients grâce à de nouveaux produits et services sobres en carbone

Aider nos précieux clients à contribuer à un monde carboneutre

 **Fournir aux clients des choix énergétiques plus propres**

 **Développer des solutions pour que les clients puissent acheter de l'énergie par des moyens simples**

 **Écouter les clients et les aider à comprendre la consommation et à réduire leurs émissions de GES**



# En bonne position en vue de l'expansion énergétique à faibles émissions

Au cours des 20 dernières années, Suncor a réalisé d'importants investissements dans des projets et technologies conçus pour positionner l'entreprise dans la perspective des occasions d'élargissement du réseau énergétique. Nous augmentons la production énergétique à faible intensité carbonique par l'intermédiaire de la cogénération et d'investissements dans l'énergie éolienne; nous avons réalisé la première autoroute électrique du Canada, la Transcanadienne électrique<sup>MC</sup>; et nous rendons possible la production de carburants renouvelables à faibles émissions grâce à des investissements dans Enerkem, LanzaTech et LanzaJet. Nous exploitons également la plus grande usine d'éthanol au Canada depuis 2006. En plus de positionner Suncor dans la perspective des occasions d'expansion énergétique, ces investissements ont entraîné des réductions des émissions annuelles de 3,5 Mt<sup>4</sup> pour nos clients. Notre nouvelle cible de réduction des GES à atteindre d'ici 2030 sera atteinte de manière progressive par rapport à la réduction

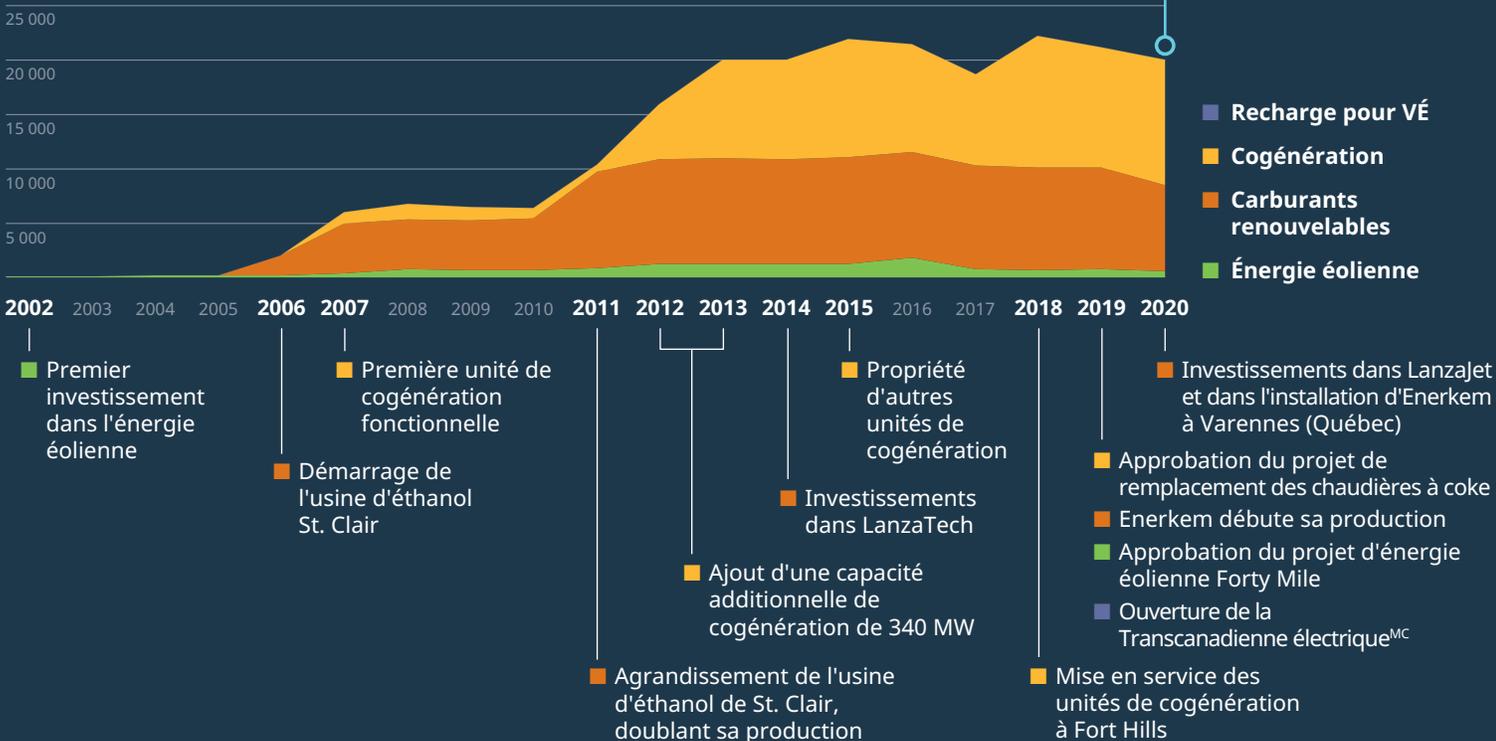
des émissions 3,5 Mt rendue possible grâce aux investissements antérieurs figurant dans le tableau ci-dessous. En tentant de saisir des occasions en dehors de nos activités et dans le cadre de celles-ci, une belle possibilité de contribuer aux efforts de réduction des émissions globales du Canada se présente à nous.

En tant que l'un des plus grands utilisateurs industriels d'électricité, de carburants et d'hydrogène, Suncor est un consommateur principal pour ces occasions d'expansion énergétique. Cela nous permet de perfectionner nos capacités et de réduire le risque du marché associé à l'élargissement de ces volets commerciaux. Comme nous l'avons fait pendant des dizaines d'années, nous continuerons d'élargir nos produits énergétiques à faible intensité carbonique, ce qui nous permettra de nous appuyer sur nos principales compétences et de réaliser d'autres investissements synergétiques à l'échelle de l'entreprise.

## Deux décennies de production d'énergie sobre en carbone

### Ces investissements ont aidé nos clients à diminuer leurs émissions de 3,5 mégatonnes en 2020

Production d'énergie Tj/année



\* La chronologie n'est pas exhaustive; elle ne mentionne pas tous les efforts ou investissements de Suncor dans l'énergie sobre en carbone.

\*\* La réduction de la production de cogénération en 2017 est attribuable à des arrêts planifiés majeurs; la réduction de la production d'énergie éolienne est attribuable à la cession d'installations de production d'énergie éolienne entre 2015 et 2017.

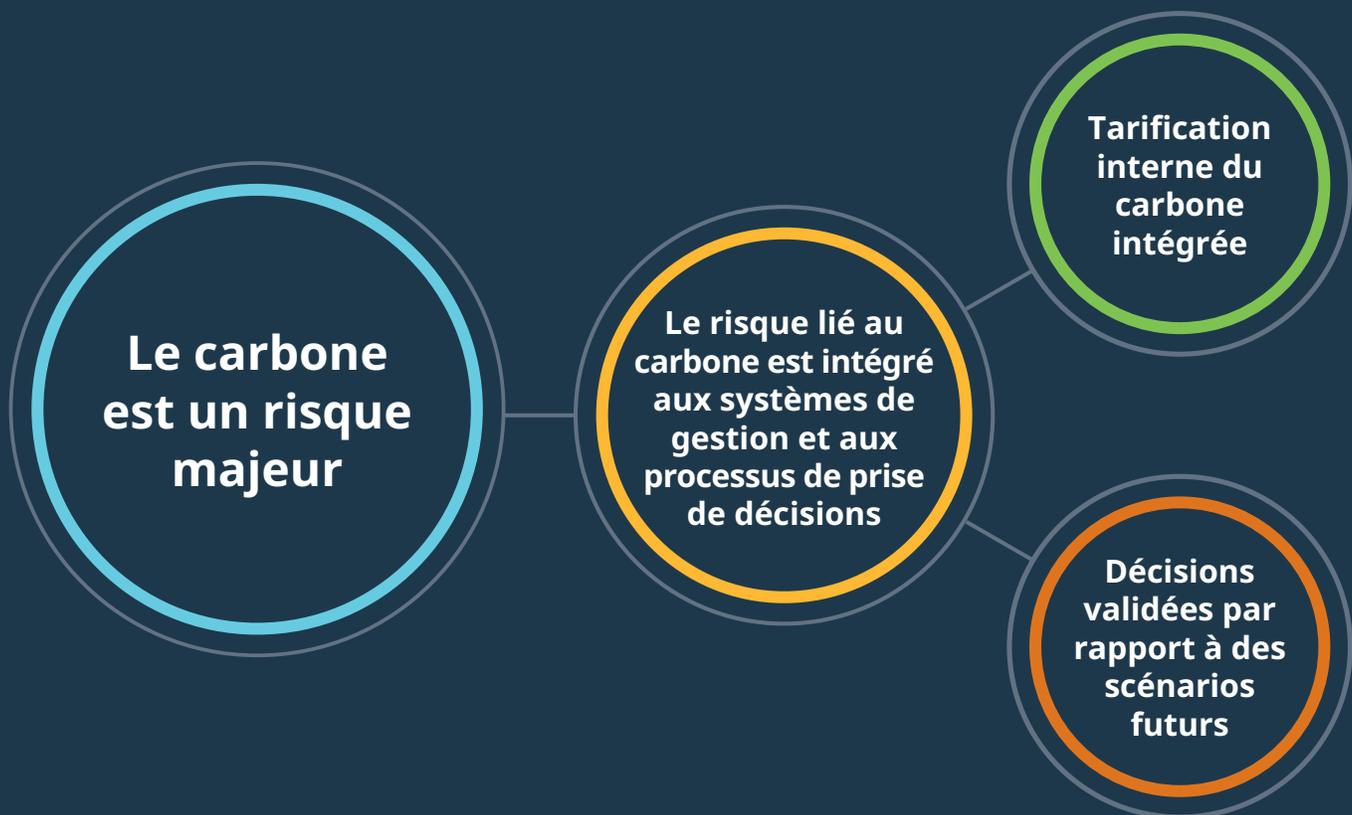
\*\*\* Les données affichées sont fondées sur la participation directe à l'exception de Syncrude, puisque les données pertinentes n'étaient pas disponibles au moment de dresser le rapport.

4 Les réductions des émissions annuelles de 3,5 Mt enregistrées en 2020 sont attribuables à des investissements antérieurs. Notre nouvelle cible d'émissions de GES à atteindre d'ici 2030 ne comprend pas ces réductions déjà obtenues. Nous prévoyons d'atteindre environ la moitié de la cible en réduisant les émissions produites à nos installations, et l'autre moitié, en réduisant les émissions qui ne sont pas engendrées par nos activités d'exploitation.

# Gouvernance et prise de décisions

- > Gouvernance
- > Gestion des risques liés au climat
- > Collaboration, partenariats et engagement

Nous comprenons que nous n'atteindrons nos objectifs qu'en appliquant des processus décisionnels judicieux. Au cours de la dernière année, nous nous sommes appuyés sur notre feuille de route jalonnée de réussites pour établir nos nouveaux objectifs stratégiques. Cette stratégie intègre étroitement les mesures de lutte contre les changements climatiques à nos activités commerciales.



# Gouvernance

Les membres de notre conseil d'administration et de la haute direction intègrent le sujet du climat dans nos décisions en définissant le carbone comme un risque principal et en appliquant des pratiques de gestion des risques rigoureuses. Le rendement lié à l'environnement, au volet social et à la gouvernance (ESG) constitue un élément de la rémunération de la haute direction de Suncor et une intégration plus approfondie est à prévoir en 2022.

## Surveillance du conseil d'administration entourant les occasions et les risques liés au climat

Les membres du conseil d'administration et de l'Équipe de leadership de la haute direction (ÉLHD) de Suncor sont responsables d'approuver et de mettre en œuvre les stratégies. Le conseil supervise le programme de Gestion du risque d'entreprise (GRE) et procède à un examen annuel des principaux risques. Les risques principaux peuvent avoir une incidence sur la capacité de Suncor d'atteindre ses objectifs stratégiques ou y nuire. Le risque lié au carbone compte parmi ces risques principaux. Il nécessite un examen des tendances externes, des scénarios, des trajectoires du risque lié au carbone et des plans de Suncor pour réduire ce risque; cet examen est mené par l'ensemble du conseil au moins une fois par année.

Le Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration étudie le risque lié au carbone tous les trimestres. Dans le cadre de ses responsabilités de surveillance, il procède notamment au suivi de l'efficacité et de l'intégrité des contrôles internes de Suncor qui sont liés aux risques opérationnels des actifs matériels et autres facteurs du développement durable. Le Comité passe aussi en revue les pratiques et les principes portant sur les risques opérationnels qui se rapportent aux changements climatiques.

En plus de faire le suivi des principaux risques, le conseil analyse chaque année les plans de l'entreprise (y compris le budget d'immobilisations). En procédant ainsi, il appuie les stratégies proposées dans les plans à long terme. Le Comité de gouvernance du conseil effectue aussi une évaluation annuelle des procédés de planification et de budgétisation de Suncor.

Les pratiques du conseil de Suncor pour l'évaluation du rendement et la rémunération tiennent compte de divers facteurs propres à l'environnement, l'aspect social et la gouvernance en :

- évaluant chaque année le rendement des membres de la haute direction par rapport aux objectifs bien définis qui soutiennent et renforcent nos objectifs commerciaux;
- tenant compte de notre rendement par rapport aux objectifs de développement durable de l'ensemble de l'entreprise liés au rendement sur le plan de la sécurité, de l'environnement (incluant les GES) et des enjeux sociaux dans le calcul du montant des versements de la prime d'encouragement annuelle du chef de la direction et du reste de l'ÉLHD.

## Rôle des membres de la haute direction

En tant que membre du conseil d'administration, notre chef de la direction est à la tête d'une équipe de leadership de la haute direction (ÉLHD) qui formule et met en œuvre une stratégie pour déceler et concrétiser les occasions de niveau supérieur tout en réduisant les risques. Ensemble, les membres de notre ÉLHD établissent l'orientation financière stratégique et les objectifs de l'exploitation, et intègrent les changements climatiques et d'autres facteurs dont il faut tenir compte en matière de développement durable à la planification et aux procédés de l'entreprise. L'ÉLHD veille aussi à ce que nous assurions l'intégration de la chaîne de valeur, poursuivions le développement technologique, appuyions les politiques publiques et les interactions gouvernementales, et tissions et maintenions des relations externes de valeur, le tout avec efficacité.

Pour permettre une exécution plus éclairée de notre stratégie, notre équipe de leadership reçoit aussi des conseils de plusieurs groupes de collaboration internes qui guident la prise de décisions en fournissant des conseils et présentant des idées relativement à l'innovation et aux investissements dans la technologie.

Notre chef du développement durable contribue à dynamiser les facteurs du développement durable à prendre en considération et à veiller à ce qu'ils soient représentés de manière adéquate dans la prise de décisions. Le titulaire de ce poste relève directement de notre chef de la direction et collabore avec d'autres membres de l'ÉLHD dans le secteur de la stratégie, celui de l'exploitation et d'autres services. Ses responsabilités sont axées sur le climat et comprennent les suivantes :

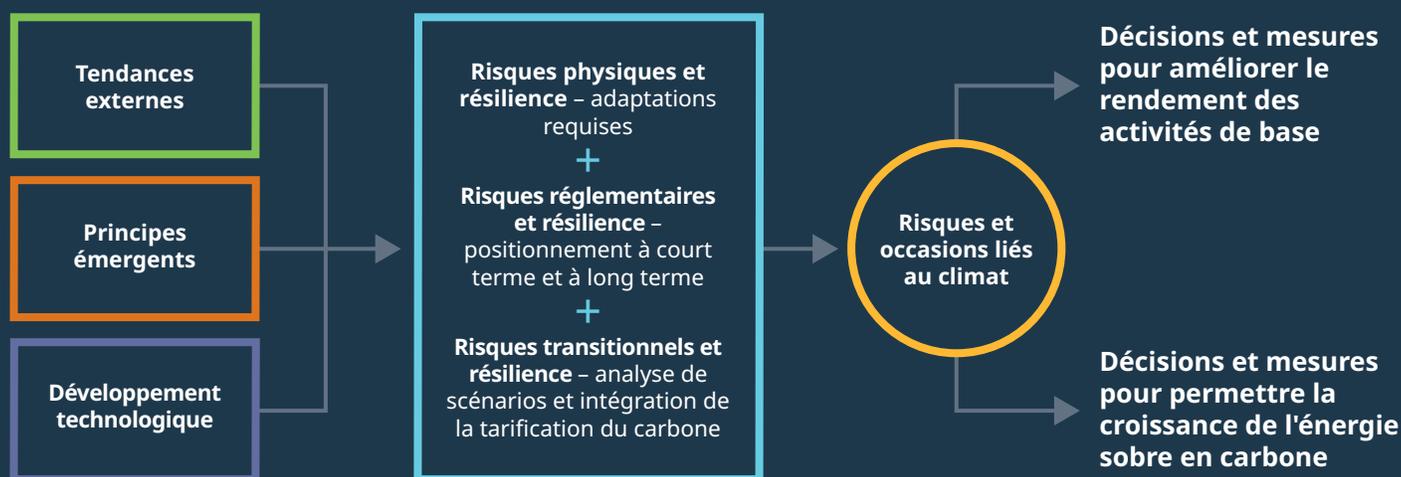
- communiquer les risques liés au carbone de Suncor et les mesures d'atténuation au conseil d'administration;
- traduire l'orientation stratégique du conseil en matière de développement durable en action de l'entreprise;
- agir à titre de personne-ressource directe pour le Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration qui évalue les risques et les répercussions des changements climatiques sur les plans de l'entreprise et de croissance, étudie les conséquences des nouvelles lois et réglementations relatives au climat et passe en revue les divulgations publiques sur les risques associés au carbone;
- jouer un rôle essentiel dans le soutien des politiques publiques et interactions gouvernementales de Suncor et le resserrement des liens et de la collaboration avec les Autochtones et les parties intéressées;
- soutenir les initiatives de développement durable de Suncor.

# Gestion des risques liés au climat

Notre engagement à l'égard d'un programme de Gestion du risque d'entreprise (GRE) proactif contribue à un processus efficace de prise de décisions en définissant et en évaluant de manière cohérente les risques propres à nos actifs, nos activités et notre exploitation. L'évaluation des occasions et des risques potentiels liés au climat est intégrée avec constance à ces procédés décisionnels et à notre programme de GRE général, tout comme d'autres facteurs économiques, environnementaux et sociaux.

Les risques associés au climat peuvent avoir une incidence sur tous les aspects de notre entreprise. Notre approche intégrée de définition et d'évaluation des risques propres au climat tient compte de l'incidence et des effets de ces risques au-delà des limites organisationnelles et permet le déploiement d'efforts coordonnés pour gérer et diminuer les risques pour l'ensemble de l'entreprise. Le suivi de ces risques par le conseil, le déploiement d'efforts d'atténuation et la gestion spécialisée par la haute direction assurent une approche intégrée et coordonnée à l'échelle de notre entreprise.

## Compréhension et intégration des risques et occasions liés au climat



Un tableau des risques de l'entreprise appuie l'évaluation de tous les risques et de toutes les occasions et l'établissement de leur priorité en appliquant une mesure commune de la probabilité et des conséquences pour déterminer différents types de risques, par exemple les risques physiques, transitionnels et réglementaires<sup>5</sup>, qui pourraient avoir une incidence sur la réputation, les finances, la sécurité et l'environnement.

Voici d'autres procédés et techniques d'évaluation de la gestion des risques :

- un processus établi de gestion stratégique des difficultés qui tient compte des risques et des occasions en matière de changements climatiques, qui est régi par un groupe de discussions politiques et réglementaires composé de leaders principaux;
- un aperçu annuel des prix du carbone élaboré de manière à intégrer les règles en vigueur et les trajectoires attendues des coûts et des crédits à l'évaluation économique des projets et des actifs dans chaque scénario commercial;

- un modèle interne de développement des projets et des actifs qui prévoit un examen des répercussions des changements climatiques au début du processus et avant l'investissement de ressources importantes;
- la formulation d'une stratégie pour accroître l'efficacité énergétique et faire progresser les technologies de réduction du carbone grâce à une collaboration entre les équipes interfonctionnelles, dont celles chargées du génie environnemental, du développement technologique de l'entreprise, de la stratégie d'entreprise et de la gestion du portefeuille d'investissements;
- une évaluation annuelle à l'échelle des unités commerciales et des fonctions des occasions et des risques principaux pour l'entreprise, y compris les risques physiques potentiels que posent les effets des changements climatiques, dont les résultats sont des facteurs de notre programme et de nos procédés globaux de gestion des risques de l'entreprise;
- les prévisions des émissions de GES propres à chaque installation pour connaître les répercussions potentielles des risques définis et optimiser la planification commerciale.

5 [Bulletin technique sur les risques climatiques SASB](#)

## Gestion des risques liés au climat

### Risques transitionnels et résilience

Nous prenons en considération les risques transitionnels, par exemple le changement des préférences des consommateurs et des forces du marché, dans nos décisions d'ordre commercial en faisant appel à quatre scénarios futurs et en intégrant les prix du carbone dans les plans stratégiques et les décisions d'affectation du capital.

#### Scénarios et intégration

Nous utilisons trois scénarios sur l'avenir énergétique qui nous mènent jusqu'en 2050 et un scénario de hausse de 2 °C qui nous mène jusqu'en 2100 pour mettre à l'épreuve et évaluer la résilience de notre stratégie d'entreprise par rapport aux incertitudes qui s'y rattachent. Tous les scénarios sont élaborés au moyen de trajectoires distinctes, complexes, pertinentes et plausibles à l'échelle mondiale. Les trois scénarios sur l'avenir énergétique portés jusqu'en 2050 appliquent des variables qui sont rectifiées d'une manière cohérente. Les aspects dont nous tenons compte lorsque nous définissons les scénarios comprennent les données démographiques, économiques, environnementales, géopolitiques, juridiques, sociales, culturelles et technologiques. L'Équipe de leadership de la haute direction, le chef de la direction et le conseil d'administration utilisent les scénarios chaque année afin d'évaluer la stratégie d'entreprise et la stratégie de croissance, et de déterminer les orientations stratégiques de rechange. Les scénarios sont également employés par les équipes internes pour évaluer les projets et les occasions à saisir. Ce processus continue d'être un précieux outil pour tester la sensibilité de notre entreprise à plusieurs dimensions clés, y compris le risque lié au climat.

#### Scénarios de l'avenir énergétique jusqu'en 2050<sup>6</sup>

Pour chacun de ces scénarios, nous croyons que le pétrole sera nécessaire pendant encore des décennies jusqu'à ce

que le monde évolue pour réaliser ses ambitions climatiques. Cette croyance est aussi appuyée par des organismes comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Energy Information Administration des États-Unis.

Ces scénarios confirment le besoin de toujours réduire les coûts et le carbone dans l'ensemble de notre entreprise. Chaque scénario sous-entend une gamme de prix du brut et un impact de la réglementation en matière de changements climatiques. Deux des trois scénarios tiennent compte de l'aspiration mondiale actuelle qui vise la réduction des émissions de carbone. Ce sont le contexte, le rythme et l'ampleur de leur réalisation qui distinguent les trois scénarios. Les scénarios pris en considération sont les suivants :

- **Autonomie** : Changement révolutionnaire des attitudes sociales et politiques face à l'énergie, au climat et à l'environnement. Parmi les trois scénarios sur l'avenir énergétique, celui de l'autonomie représente la technologie et le contexte politique les plus propices à l'atteinte de l'aspiration visant à limiter le réchauffement planétaire à 2 °C ou moins comparativement aux niveaux préindustriels.
- **Rivalité** : La croissance de la population, l'urbanisation et l'expansion de la classe moyenne font augmenter la demande en énergie – un approvisionnement diversifié est nécessaire pour satisfaire la demande; forte concurrence entre les sources d'énergie pour une part du marché.
- **Discorde** : Le monde est caractérisé par la fragmentation économique et politique, ainsi que la faiblesse et l'incertitude du marché. En 2020, nous avons adopté la convention de nomenclature de IHS Markit et avons remplacé le scénario de vertige par celui de la discorde. Le scénario de la discorde est moins axé sur la volatilité extrême et se concentre davantage sur la désunion durable, l'incertitude, la faiblesse du marché à long terme et le nationalisme.

## Autonomie

Changement révolutionnaire des attitudes sociales et politiques face à l'énergie, au climat et à l'environnement.

- La COVID-19 a d'importantes répercussions sur le monde et celles-ci changent les choix institutionnels et les choix de style de vie, ce qui accélère la transition énergétique.
- Les changements majeurs en matière de comportement et d'attitude stimulent les virages fondamentaux en ce qui concerne les politiques, l'utilisation et les investissements sur le plan énergétique.
- La combinaison des initiatives politiques et commerciales et des avancées liées aux technologies propres apporte des changements révolutionnaires aux niveaux d'énergie et d'émissions.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts et à des exigences réglementaires élevés.

#### Impact sur les marchés énergétiques

- Le pétrole est encore nécessaire et continuera de satisfaire à une part importante des besoins énergétiques mondiaux pour les prochaines décennies, mais plus que jamais, la croissance économique est moins axée sur le pétrole.
- La demande de gaz naturel demeure stable et prend le dessus sur le pétrole en devenant la plus grande source d'énergie primaire mondiale avant la fin de la période visée par le scénario.
- L'électrification mondiale connaît une forte croissance à mesure que l'accès à l'électricité s'élargit et se répand.
- La production d'énergie renouvelable grandement utilisée devient la nouvelle norme grâce aux percées technologiques dans le secteur des batteries fiables à faibles coûts.
- La production d'hydrogène à faibles émissions de GES connaît une croissance tandis que les technologies liées à son emploi s'améliorent aussi.

#### Impact prévu sur Suncor

- Certains actifs de production du secteur Amont pourraient être retirés du service avant la fin de leur vie utile.
- Le maintien et l'optimisation des activités de base, l'apport d'un flux de trésorerie stable pour favoriser les retours aux actionnaires et la croissance des fonds pour des activités énergétiques à faible intensité carbonique élargies (carburants renouvelables, électricité, hydrogène).
- Seules les raffineries du premier tiers restent rentables – le secteur Aval de Suncor maintient un accent sur des activités fiables, efficaces, à faibles émissions de GES et à faible coût.

<sup>6</sup> Ces scénarios sont largement fondés sur les scénarios Autonomie, Rivalité et Discorde établis en 2020 par IHS Markit. La description de ces scénarios a été modifiée par Suncor pour qu'ils s'appliquent mieux à ses activités commerciales.

### Rivalité

Dans le scénario Rivalité, la croissance de la population, l'urbanisation et l'expansion de la classe moyenne font augmenter la demande en énergie – un approvisionnement diversifié est nécessaire pour satisfaire la demande; forte concurrence entre les sources d'énergie pour une part du marché.

- Après la pandémie de COVID-19, la plupart des gouvernements se tournent à nouveau vers des relations politiques, économiques et commerciales interdépendantes qui sont plus stables et durables.
- L'expansion des économies dans les marchés émergents, surtout en Asie, apporte une concurrence géopolitique croissante entre les puissances établies et les puissances en ascension.
- Les intérêts personnels partagés à l'égard de la croissance économique et de la stabilité mondiale constituent des forces modératrices dans les affaires planétaires, ce qui permet d'appuyer un développement international plus faible, mais constant.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts réglementaires plus élevés et à des normes plus rigoureuses; elles peuvent poursuivre leurs activités malgré ces éléments en raison d'un environnement marqué par des prix supérieurs et d'une croissance économique plus forte que les consommateurs pourront assumer.

#### Impact sur les marchés énergétiques

- Le bouquet énergétique évolue de manière graduelle et stable – les combustibles fossiles continuent de dominer en 2050, mais le pétrole et le charbon perdent du terrain au profit des énergies renouvelables et du gaz naturel à combustion plus propre.
- La demande de pétrole connaît une croissance modeste pendant la période visée par le scénario et est comblée grâce à une discipline incessante dans la gestion du capital du secteur Amont.
- La demande de gaz naturel ne revient jamais complètement aux niveaux antérieurs à la pandémie, une situation largement attribuable à l'intégration des énergies renouvelables dans le secteur énergétique.
- Les énergies renouvelables connaissent une croissance mondiale qui est rendue possible par l'adoption de politiques restrictives en matière de charbon favorisant les options de production électrique plus propres.
- L'hydrogène évolue en tant que solution de niche.

#### Impact prévu sur Suncor

- Les actifs existants du secteur Amont sont retirés du service à la fin habituelle de leur vie utile.
- L'augmentation des prix et une politique plus stricte en matière d'émissions promeuvent les nouvelles technologies qui permettent de diminuer nos coûts et notre empreinte carbone.
- Le secteur Aval concurrentiel fournit un bon rendement et réalise un investissement plus ambitieux dans l'électricité et les carburants à faibles émissions de GES.

### Discorde

Dans le scénario Discorde, le monde est caractérisé par la fragmentation économique et politique, ainsi que la faiblesse et l'incertitude du marché.

- Les préoccupations économiques prennent le pas sur les progrès environnementaux et l'atténuation des changements climatiques.
- En raison des crises économiques chroniques, les gouvernements se concentrent sur le court terme, s'isolent et adoptent une attitude de confrontation dans la gestion des affaires internationales.
- La chaîne d'approvisionnement mondiale subit une rupture, ce qui entraîne une hausse du coût de la vie pour la classe moyenne émergente.
- Les gouvernements sont instables en raison de l'environnement politique volatil, ce qui entraîne une incertitude en ce qui concerne la politique d'action liée aux changements climatiques.
- L'inégalité en matière de revenus prend de l'ampleur dans de nombreuses régions.
- Il y a absence d'une politique et d'un appui uniformes et stables de la part des gouvernements pour combler les objectifs de la société en matière de climat.

#### Impact sur les marchés énergétiques

- Les combustibles fossiles demeurent la source principale d'énergie abordable et dominant l'offre énergétique mondiale.
- Le ralentissement de la croissance économique limite la croissance de la demande en énergie, en pétrole et en produits raffinés.
- La croissance de la demande en gaz naturel ralentit considérablement en raison principalement d'une concurrence constante attribuable aux coûts inférieurs du charbon et à la chute des coûts liés aux énergies renouvelables.
- Malgré une concurrence continue, la croissance des énergies renouvelables est moindre en comparaison des scénarios d'autonomie et de rivalité.

#### Impact prévu sur Suncor

- Aucun actif existant du secteur Amont n'est délaissé.
- Les investissements énergétiques à haut rendement continuent d'être financés.
- Le secteur Aval de Suncor est en bonne position de concurrence et concentre ses efforts sur les activités à faibles coûts qui sont fiables et efficaces. Nous prévoyons une concurrence inférieure au scénario de la rivalité tant dans nos secteurs des produits raffinés traditionnels que dans ceux de l'électricité et des carburants à faibles émissions de GES.

## Gestion des risques liés au climat

### Scénario de hausse de 2 °C

Le scénario de hausse de 2 °C de Suncor, élaboré en 2019 en collaboration avec IHS Markit<sup>7</sup>, éclaire notre planification commerciale à long terme et notre stratégie d'entreprise, et nous permet de comprendre ce que pourrait impliquer une démarche pour faire en sorte que les températures mondiales augmentent d'au plus 2 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels.

Ce scénario nous a poussés à réfléchir de manière critique aux caractéristiques d'une perspective de l'avenir qui est plausible, pertinente et cohérente. Ce processus a été utile et nous a permis de recueillir plusieurs points principaux à retenir, dont la nécessité d'une mesure mondiale coordonnée relativement aux changements climatiques, le pouvoir de la tarification du carbone pour favoriser une technologie à faibles émissions de GES et le bouquet énergétique en évolution requis pour propulser les économies mondiales au sein d'une population croissante.

## 2 °C

Un parcours plausible pour éviter que les températures mondiales augmentent de plus de 2 °C d'ici 2100 comparativement aux niveaux préindustriels.

- Les émissions maximales sont atteintes après qu'une combinaison de pressions exercées par les coûts et les écarts générationnels, d'innovations technologiques et d'unité politique rassemble une portion suffisante de la planète pour agir de manière vigoureuse et unifiée pour changer la trajectoire des émissions de GES.
- Il y a réduction radicale des émissions dans tous les secteurs et des solutions visant à éliminer les GES dans l'atmosphère sont requises afin de diminuer la concentration totale de CO<sub>2</sub> d'ici 2100.
- Une alliance internationale partageant une cible de 2 °C et prévoyant une collaboration transparente dans son approche en matière de technologie, de commerce et d'environnement se forme.
- Un tarif du carbone est requis à vaste échelle dans l'ensemble de l'économie pour réduire la consommation et stimuler l'adoption et l'amélioration de la technologie à faibles émissions de GES.
- En plus de la tarification du carbone, les gouvernements appliquent des solutions fondées sur le marché au sein de l'alliance, ce qui comprend les marchés de carbone ouverts à l'achat, à la vente et à l'échange des éléments neutralisants à l'échelle d'une vaste économie.

#### Impact sur les marchés énergétiques

- Le pétrole joue un rôle continu, mais de moindre importance jusqu'en 2100, tandis que les énergies renouvelables et nucléaires prennent plus de place après 2050.
- Dans le secteur de l'électricité, la demande de charbon subit une pression soutenue à l'échelle mondiale en raison de l'intensité relativement élevée de ses émissions. Les énergies renouvelables continuent d'accroître leur part du marché relativement aux profils tarifaires bonifiés, à l'appui d'une politique unique et à la capacité solide offerte par le stockage amélioré sous la forme de composante hydraulique, de batteries et d'hydrogène. L'énergie nucléaire se trace un chemin sur le marché avec des coûts inférieurs et des technologies et politiques nouvelles et plus sécuritaires.
- Dans le secteur des transports, on délaisse le pétrole. Dans la deuxième moitié du siècle, la demande de pétrole se transforme en demande de charge d'alimentation pétrochimique. Ce déclin est le plus marqué dans le segment des véhicules légers où on saisit les occasions d'alimentation en hydrogène, en biocarburant et en électricité. Il est toutefois plus lent dans le segment des poids lourds, et l'hydrogène est plus utilisé en tant que carburant pour le transport à mesure que les coûts diminuent.

#### Impact prévu sur Suncor

- Connaître une croissance de nos activités dans les secteurs de l'hydrogène, de l'électricité et des carburants à faibles émissions de GES.
- Maintenir et optimiser nos activités existantes liées aux hydrocarbures et transformer notre empreinte de GES.
- Jouer un meilleur rôle, de concert avec d'autres grandes entreprises, dans la mise à l'échelle et la commercialisation des solutions aux changements climatiques.

<sup>7</sup> IHS Markit a agi à titre de consultant externe sur les activités du marché dans le cadre de ces données et de cette analyse en 2019. L'utilisation du présent contenu a été autorisée d'avance par IHS Markit. Toute autre utilisation ou redistribution de ce contenu est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'IHS Markit. Tous droits réservés.

## Gestion des risques liés au climat

### Scénarios – Indicateurs

En plus de ces scénarios, nous définissons et mettons à jour chaque année des indicateurs qui sont des jalons afin de déterminer les changements cruciaux dans le contexte externe. Le monde est en constante évolution et, parfois, la progression est plus rapide que prévu. L'année 2020 en est un excellent exemple, puisqu'elle est marquée par la pandémie de COVID-19 conjuguée aux bouleversements du marché du pétrole. La surveillance du rythme et de l'orientation du changement est une partie intégrante de notre travail d'établissement des scénarios et cela nous aide à élaborer et à évaluer des alternatives stratégiques pour notre entreprise en incorporant les événements, tendances et mesures enregistrés actuellement au Canada et ailleurs dans le monde.

Parmi les indicateurs, notons les changements de la demande et de l'offre énergétique mondiales, les indicateurs politiques et économiques, les données sur le climat, les tendances des politiques et des consommateurs ainsi que les progrès technologiques. Les indicateurs actuels démontrent ce qui suit :

- Les pays ont déployé d'importantes mesures pour stimuler et encourager les activités liées à l'énergie propre, ce qui a intensifié la concurrence entre les sources énergétiques.
- La hausse des frictions commerciales et de la démondialisation des chaînes d'approvisionnement crée un environnement géopolitique de plus en plus volatil.
- La faiblesse et la fragmentation économiques causent une instabilité qui mine la confiance commerciale et ralentit les investissements.
- La technologie continue d'évoluer à un rythme rapide, ce qui entraîne une réduction des coûts et une amélioration de l'efficacité énergétique pour les producteurs et les consommateurs.
- plusieurs pays membres du G20 ont annoncé des objectifs et des cibles climatiques plus ambitieux; cependant, leur atteinte nécessite la prise de plus de mesures<sup>8</sup>.

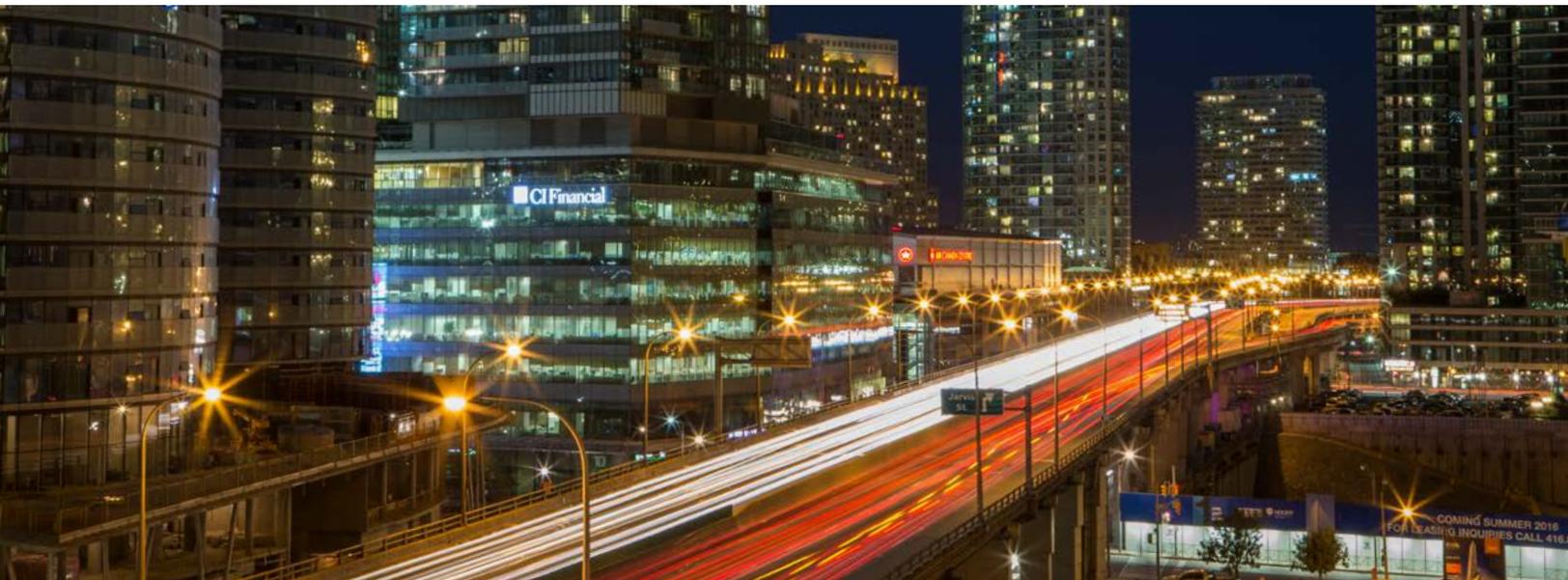
### Intégration des risques transitionnels et de la tarification du carbone

Le système énergétique est en évolution et notre entreprise continue de s'y adapter. Nous tenons compte de plusieurs facteurs dans nos processus de planification. Chaque année, dans le cadre de notre processus intégré de planification commerciale normal, nous procédons à l'élaboration de multiples hypothèses sur la tarification pour diverses variables économiques, dont les tarifs du carbone.

Pour la planification à long terme, nous utilisons les hypothèses sur les tarifs du carbone selon les règles en vigueur et leur trajectoire prévue dans la mesure où elles s'appliquent à nos actifs. Bien que le parcours vers l'année 2030 puisse varier, la politique du gouvernement fédéral canadien stipule clairement son intention d'augmenter la tarification du carbone, qui passera à 170 \$ la tonne d'ici 2030. Suncor a accru la résilience de ses investissements en incorporant les changements politiques annoncés et la réglementation gouvernementale existante à tous les scénarios commerciaux. Ces hypothèses nous permettent d'évaluer toutes les activités d'ordre commercial, d'acquisition, de cession, d'immobilisations et de planification stratégique.

Outre le tarif du carbone, nous prenons en considération d'autres facteurs liés au climat, dont les suivants :

- mise à l'essai de notre portefeuille par rapport aux objectifs de rendement interne dans le contexte des répercussions à long terme de nos décisions sur les émissions de GES;
- compréhension des effets sur notre entreprise et la résilience à long terme en évaluant de multiples scénarios, y compris notre scénario de hausse de 2 °C qui est conforme à l'Accord de Paris;
- évaluation des rapports, des recherches et des tendances émergentes.



8 Programme des Nations Unies pour l'environnement (2019). Rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions 2019. PNUE, Nairobi.

## Gestion des risques liés au climat

### Risques réglementaires et résilience

Suncor évalue continuellement l'environnement propre à la réglementation pour être au fait des risques liés à ses activités. Cette évaluation concerne notamment les cibles, les mandats et les lois, par exemple les interdictions liées aux véhicules à combustion interne ou la tarification du carbone. Nous surveillons de près les régions où nous exécutons nos activités, ainsi que les secteurs qui pourraient influencer sur nos activités ou nos objectifs en matière de climat.

### Leadership en matière de politique climatique

Depuis la conclusion de l'Accord de Paris en 2015, les gouvernements du monde entier mettent l'accent sur les trajectoires technologiques et les cadres politiques nécessaires pour effectuer une transition stable et responsable visant à limiter le réchauffement planétaire à bien moins de 2 °C comparativement aux niveaux préindustriels, tout en continuant de répondre à l'augmentation de la demande énergétique mondiale. Nous continuons d'observer une accélération des progrès sur le plan des politiques et de la technologie dans le but de traiter ce besoin.

Suncor est active dans bon nombre de territoires qui réglementent ou qui ont proposé de réglementer les émissions de GES par les industries et le secteur des transports. La présence de nos activités partout au Canada et dans d'autres pays exige un engagement constructif et réfléchi auprès des gouvernements et des partis politiques, des peuples autochtones, des cercles de réflexion, des universités et des groupes de défense de l'environnement. Ces efforts nous permettent de mieux repérer les occasions pour l'élaboration de politiques sensées qui promeuvent des solutions de rechange à moindres coûts et la compétitivité en matière de carbone.

Nous croyons que l'adoption d'une bonne politique inspire confiance dans les marchés financiers, l'industrie et la société. Cette confiance favorise la prospérité économique continue nécessaire pour financer le passage vers une économie sobre en carbone et stimule les investissements dans les technologies et les innovations qui sont essentiels à la réduction des émissions à l'échelle mondiale. Nous continuons de préconiser des politiques et des réglementations environnementales qui sont responsables, transparentes et pragmatiques et qui aident la société à s'attaquer aux changements climatiques, notamment en appuyant une tarification du carbone à grande échelle. À l'heure actuelle, la totalité de nos émissions de GES de portée 1 et 2 découlant de nos installations et actifs exploités se trouve dans des régions qui appliquent divers mécanismes de tarification du carbone et (ou) des cibles de réduction des GES. Une tarification du carbone appliquée à grande échelle aux producteurs et aux consommateurs peut s'avérer l'un des nombreux mécanismes efficaces de gestion des marchés et de la réglementation pour réduire les émissions de GES tout en faisant la promotion de la diversité économique et de l'innovation sobre en carbone.

Nous procédons à un suivi ou nous collaborons avec le gouvernement dans le cadre de l'élaboration de politiques et de réglementations fédérales et provinciales sur le climat, notamment en ce qui concerne ce qui suit :

- Objectif de carboneutralité du Canada
- Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC) du gouvernement fédéral
- Réglementation sur les carburants propres du gouvernement fédéral
- Système de tarification fondé sur le rendement (STFR) du gouvernement fédéral
- Loi albertaine sur la mise en œuvre de l'innovation technologique et de la réduction des émissions (Technology Innovation and Emissions Reduction Implementation Act – TIER)
- Programme sur les normes liées aux carburants sobres en carbone de la Colombie-Britannique
- Normes de rendement à l'égard des émissions de l'Ontario
- Plan pour une économie verte et programme de plafonnement et d'échange renouvelé du Québec
- Politiques en évolution sur le climat et ambitions plus audacieuses des États-Unis
- Plan d'action climatique du Colorado

Notre approche à l'égard de l'engagement politique consiste à soutenir la conception d'une politique juste, efficace, pratique et rentable. Tandis que l'approche liée aux émissions de GES évolue, Suncor demeure engagée à entretenir un dialogue constructif et prête à s'adapter aux changements apportés. D'ici à ce que la réglementation et les politiques prennent pleinement effet, les répercussions de ces changements sur Suncor ne sont pas pleinement visibles.

De plus amples renseignements sur les initiatives et la réglementation de nature environnementale qui se rapportent aux changements climatiques et sur les coûts de conformité de Suncor se trouvent dans la [Notice annuelle de 2020](#) publiée le 24 février 2021.

### Politique sur le climat et incidences sur Suncor

L'ensemble des risques liés aux changements climatiques et à la transition énergétique, des scénarios du marché, des incertitudes en matière de réglementation et des politiques en vigueur dont il est question précédemment ont contribué à l'élaboration de notre nouvel énoncé stratégique, à l'établissement de nos objectifs stratégiques et à notre orientation vers la transition énergétique comme l'explique la section Stratégie sur le climat du présent rapport. Bien que les politiques gouvernementales puissent imposer des restrictions relativement à la production et la consommation de combustibles fossiles, elles apportent à Suncor de nouvelles occasions à saisir dans le marché de l'énergie.

## Gestion des risques liés au climat

### Gestion des enjeux politiques et réglementaires

Au cours des dernières années, des changements accrus apportés aux politiques et principes ainsi que l'activisme, la pression du public et l'incertitude liés aux processus de réglementation ont accru considérablement les risques d'ordre financier, social et climatique pour Suncor. Pour gérer ces risques, Suncor a créé un processus intégré de gestion des enjeux politiques et réglementaires afin de favoriser une approche disciplinée pour gérer ces enjeux. La gestion des enjeux politiques et réglementaires permet à l'entreprise de s'aligner sur les stratégies pour saisir les occasions qui se présentent et diminuer les risques relativement aux enjeux politiques et réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur Suncor.

#### Qu'est-ce qu'un enjeu politique et réglementaire?

- Un enjeu est un élément qui pourrait susciter une intervention politique ou un changement réglementaire de la part du gouvernement et avoir une incidence sur les affaires de Suncor, dans l'immédiat ou dans le futur.
- Par « enjeu », on entend notamment les modifications aux politiques, à la réglementation ou aux lois en vigueur, ou la proposition d'une nouvelle politique ou réglementation, une plateforme d'élection, un thème, une tendance sur les médias sociaux ou un concept.
- Un enjeu peut constituer une menace ou une occasion.

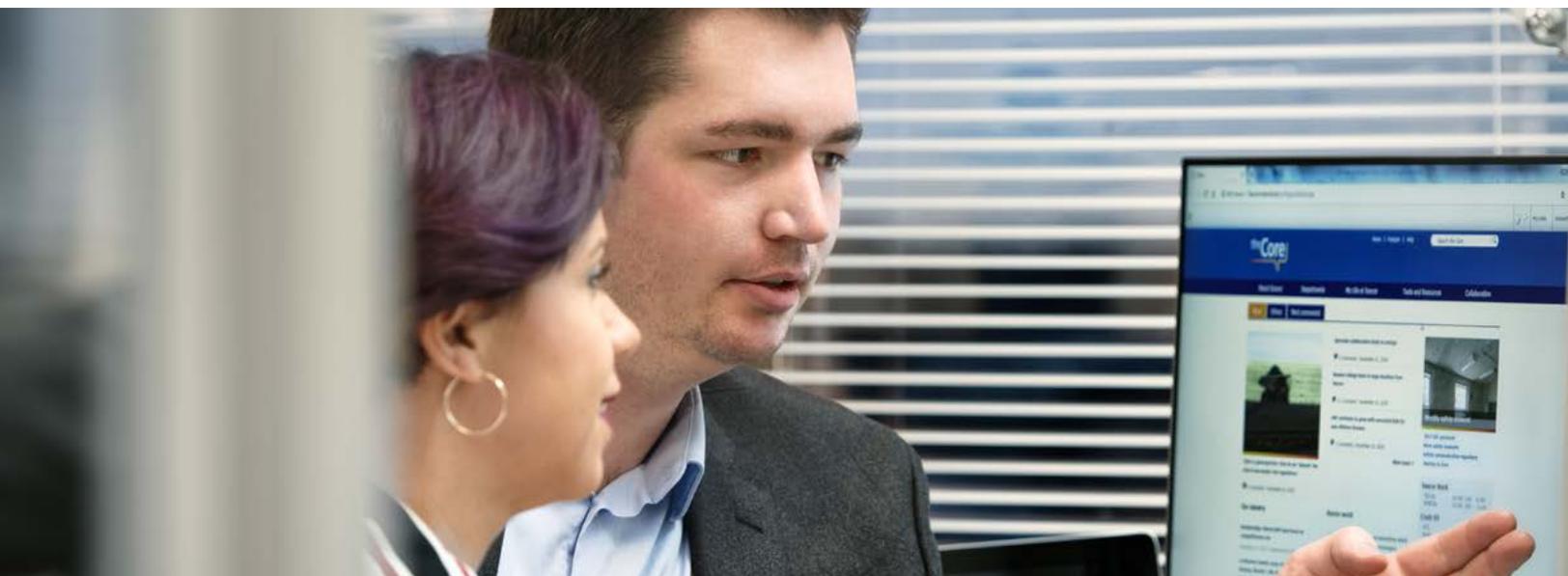
#### Quels sont les objectifs de la gestion des enjeux?

- Fournir une manière simple et structurée de veiller à ce que les enjeux politiques et réglementaires soient abordés d'une manière uniforme.
- Dynamiser la valeur par les efforts visant à atteindre des résultats réalisables quant à la réglementation et aux politiques.
- S'assurer que les ressources sont allouées aux enjeux politiques et réglementaires ayant les plus grandes répercussions et pour lesquels la capacité d'influence de Suncor est élevée.
- Permettre la définition proactive des enjeux politiques et réglementaires qui sont intégrés aux plans commerciaux stratégiques de Suncor.

### Répercussions de la tarification du carbone sur les coûts

La perspective de Suncor quant au tarif du carbone pour 2021 applique les régimes de tarification du carbone du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux du Canada. En décembre 2020, le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'augmenter le tarif du carbone pour l'établir à 170 \$ la tonne d'ici 2030. Étant donné que la plupart de nos installations sont réglementées par divers régimes de tarification du carbone, l'incidence de la tarification gouvernementale est intégrée à nos hypothèses et activités de planification commerciale. Nous avons évalué les conséquences des règlements en matière d'émissions, soit les règlements nouvellement adoptés et en évolution, sur les coûts, ainsi que leur application aux émissions de GES (portée 1 et 2), à partir des participations directes dans nos actifs dans les secteurs Amont et Aval. Ces estimations sont divisées indépendamment afin de refléter avec plus de précision la nature intégrée de nos activités commerciales – la production en amont de pétrole brut et le raffinage en aval de produits finis. Le coût moyen estimé après impôt d'un baril en fonction de la réglementation sur la tarification du carbone appliquée à notre production nette dans le secteur Amont pour les dix prochaines années se chiffre à 0,46 \$. Le coût moyen après impôt d'un baril en fonction de la réglementation sur la tarification du carbone appliquée à notre production commercialisable dans le secteur Aval pour la même période est estimé à 0,38 \$.

\* Les crédits d'émission sur le rendement des exportations d'énergie de cogénération sont inclus dans le coût après impôt du baril du secteur Amont. L'estimation du coût moyen après impôt pour chaque baril des secteurs Amont et Aval ne tient pas compte des avantages tirés de nos projets d'énergie renouvelable. Dans nos rapports ultérieurs, nous chercherons à décrire les coûts-avantages de nos secteurs d'activités sobres en carbone.



## Gestion des risques liés au climat

### Risques physiques et résilience

Nous évaluons les risques propres à nos actifs matériels, notamment les risques liés aux conditions météorologiques extrêmes aiguës ou chroniques, qui sont possibles dans les régions où nous exécutons nos activités d'exploitation. Nous gérons ces risques au moyen de procédures d'exploitation et de conception des installations et nous souscrivons à une assurance pour dommages aux actifs ou perte de ceux-ci.

### Températures extrêmes

Bon nombre de nos installations sont couramment exploitées dans une plage de températures annuelle de -40 à +40 °C et sont bâties pour atténuer les effets des conditions météorologiques extrêmes. Par conséquent, nous n'avons jamais dû confiner nos activités pour cause de température extrême. Les périodes de froid extrême prolongées pourraient toutefois forcer ces installations à fermer pour une période prolongée afin d'assurer la sécurité des travailleurs et d'éviter les contraintes indues sur le matériel. Les périodes prolongées de chaleur extrême peuvent mener à des réductions de production si on ne dispose pas d'une quantité adéquate d'eau de refroidissement. Les raffineries de Suncor à Montréal et à Sarnia ont accès à de vastes plans d'eau de refroidissement, ce qui réduit grandement l'exposition à ce risque.

### Ouragans et icebergs

Le navire de production, de stockage et de déchargement (NPSD) Terra Nova de Suncor, l'installation au large de la côte de Terre-Neuve-et-Labrador, est exploité dans une région de l'océan Atlantique sujette à des conditions météorologiques extrêmes. La production à l'installation Terra Nova est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019, sans lien avec les risques physiques. En 2021, les copropriétaires sont parvenus à une entente de principe visant à restructurer la propriété du projet et à fournir du financement à court terme pour continuer à développer le projet de prolongation de la durée de vie de l'actif, avec l'intention de prendre une décision d'approbation à l'automne 2021.

Bien que les activités du NPSD soient actuellement suspendues, des mesures sont toujours en place pour assurer l'intégrité et la sécurité de l'infrastructure sous-marine et du navire de soutien extracôtier qui demeurent actifs dans le champ Terra Nova. Nous faisons appel à un service de suivi météorologique continu qui nous permet de surveiller les systèmes de tempête dans l'Atlantique Nord et de réduire les risques pendant la saison des ouragans. Il existe également un risque dans la région de dommages à nos installations et à notre infrastructure sous-marine causés par des icebergs. Nous arrivons à diminuer ce risque grâce à la conception des installations et à un système de suivi en continu assurant le repérage de l'emplacement des icebergs. Nous procédons régulièrement à des survols aériens pour faire le suivi des mouvements des icebergs, représenter leurs trajectoires sous forme graphique et tenter de modifier la direction qu'ils prennent

au besoin. S'il n'est pas possible de modifier la trajectoire d'un iceberg, un système d'intervention en cas d'urgence permet au NPSD de se dégager et de se déplacer dans des eaux plus sûres. Une telle mesure interrompt la production, mais protège nos employés et les actifs et réduit les risques environnementaux.

### Sécheresses, inondations et feux de forêt

La plupart de nos installations exploitées ne se trouvent pas dans des bassins hydrographiques faisant l'objet de stress et où la disponibilité de l'eau, ou des restrictions rigoureuses sur les prélèvements, pourraient compromettre notre capacité à les exploiter. Nous gérons les limites de prélèvement d'eau dans le secteur des sables pétrolifères durant les périodes de faible débit l'hiver en stockant de l'eau à l'installation si sa conception le permet. La raffinerie de Commerce City, dont notre filiale américaine Suncor Energy (U.S.A.) Inc. est le propriétaire et l'exploitant, est située dans une région classée comme représentant un risque modéré (stress moyen à élevé)<sup>9</sup> où les réductions de l'approvisionnement en eau exigeraient l'apport d'eau par pipeline ou camion. La gestion de l'eau est une priorité pour Suncor, ce qui favorise une innovation de pointe à ses installations de manière à réduire, à recycler, à réutiliser et à retourner l'eau.

Il existe aussi un risque d'inondations saisonnières dans certaines régions où nous exerçons nos activités; nous gérons ce risque à l'aide de plans d'urgence visant à protéger les installations et comprenant des génératrices et des pompes de secours pour drainer les unités et le matériel d'exploitation essentiels. Les installations de valorisation des sables pétrolifères de Suncor sont situées dans la forêt boréale du Canada et les feux de forêt constituent un risque pour nos activités et les collectivités avoisinantes. Pour atténuer ce risque, nous gérons nos installations de production conformément aux recommandations de FireSmart<sup>10</sup>. Nous disposons de plans détaillés de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour assurer une gestion efficace des situations d'urgence découlant des risques de feux de forêt. Nous sommes également partenaires avec d'autres exploitants et la municipalité régionale de Wood Buffalo dans des ententes d'entraide pour gérer collectivement les situations d'urgence.



<sup>9</sup> Selon l'outil Water Risk Filter du World Wildlife Fund et l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute. Ces outils évaluent les risques globaux liés aux aspects physiques, à la réglementation et à la réputation pour l'ensemble du bassin versant et concluent que notre raffinerie de Commerce City au Colorado se trouve dans une région soumise à un stress hydrique de « moyen à élevé » du bassin de la rivière Mississippi.

<sup>10</sup> FireSmart Canada chapeaute la création de programmes et de ressources conçus pour donner au public des moyens d'agir et accroître la résilience de la collectivité relativement aux feux de forêt au Canada. De plus amples renseignements sont affichés à [firesmartcanada.ca](https://firesmartcanada.ca).

# Collaboration, partenariats et engagement



La transition d'un système énergétique nécessite des changements sur le plan social, culturel, technologique et économique, et une vision commune pour l'avenir. Par l'intermédiaire de Suncor et de la Fondation Suncor Énergie, nous appuyons des organismes qui engagent les Canadiens dans des discussions pertinentes sur le système énergétique et ses liens entre l'environnement et l'économie. Nous travaillons avec nos partenaires de la Fondation à favoriser la compréhension de la réalité énergétique changeante du 21<sup>e</sup> siècle et à sensibiliser les Canadiens sur l'incidence de leurs choix et de leur mode de vie sur la réduction des émissions.

Un dialogue collectif et une collaboration sont essentiels à l'établissement de relations et à la compréhension d'une variété de perspectives, d'expériences et de points de vue quant au rôle que nous jouons tous dans la création de notre avenir énergétique. Bien que nos visions des parcours à emprunter pour en arriver à un tel avenir ne cadrent pas toujours, nous pouvons tous nous entendre sur le besoin de produire de façon durable une énergie qui améliore la vie des gens tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.

Au cours de la dernière année, nous avons été en contact avec des parties intéressées dans le cadre de réunions, d'ateliers et de conférences. Bien que ces engagements aient été quelque peu différents cette année en raison de la COVID-19, nos efforts virtuels ont été efficaces et productifs. Au cours de la dernière année, nous avons également fait progresser les efforts de mobilisation des fournisseurs et travaillé ensemble pour engendrer plus d'occasions à répercussions environnementales et sociales au sein de Suncor et sur le marché élargi. Nous sommes déterminés à nous mobiliser de différentes façons et nous envisageons avec enthousiasme les

occasions favorisant une compréhension mutuelle et permettant de travailler vers des solutions. Voici des exemples de ces collaborations et faits saillants au cours de la dernière année :

- Partenariat avec Energy Futures Lab, une plateforme de collaboration réunissant plusieurs intervenants déterminés à faire en sorte que la solide économie énergétique de l'Alberta et du Canada soit prête à prospérer dans un avenir sobre en carbone.
- Collaboration pour appuyer la réconciliation avec les peuples autochtones par l'intermédiaire du développement du leadership et des capacités des communautés, notamment en mettant l'accent sur les priorités environnementales.
- Bien que nous n'ayons pas pu tenir notre panel d'intervenants annuel organisé par Ceres<sup>11</sup> en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, nous avons continué de nous entretenir avec les représentants de Ceres et Climate Action 100+ au sujet des enjeux climatiques et du rôle que Suncor peut jouer dans la transition énergétique. Ces deux groupes nous ont fourni une rétroaction utile pendant que nous consacrons nos efforts à nos objectifs climatiques et nous ont encouragés, entre autres, à définir des mesures claires qui pourront être associées à la rémunération des membres de la haute direction. Nous envisageons avec enthousiasme la poursuite de cet engagement tout au long de 2021.
- Participation à plusieurs comités pour faire évoluer le développement de l'énergie durable, notamment au sein du groupe de la taxonomie des finances durables de l'Association canadienne de normalisation et du comité directeur ESG de l'Alberta.

<sup>11</sup> Ceres est un organisme sans but lucratif qui collabore avec les investisseurs et les entreprises pour favoriser un leadership en matière de développement durable et des solutions pour une économie mondiale prospère.

## Collaboration, partenariats et engagement

Pour mieux éclairer Suncor relativement aux tendances et à la conception en matière de politiques, nous appuyons aussi plusieurs initiatives liées au climat et prenons part aux discussions mondiales d'importance portant sur l'énergie, notamment :

- institut canadien pour des choix climatiques, qui contribue aux démarches décisionnelles gouvernementales par l'intermédiaire d'analyses et de recherches approfondies, d'un engagement élargi auprès des experts, de l'industrie et d'autres intervenants clés;
- coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone de la Banque mondiale, une initiative volontaire qui vise à susciter une action menant à la mise en œuvre réussie d'une tarification mondiale du carbone;
- forum économique mondial et Conférence des Parties (COP) des Nations Unies sur le changement climatique.

## Mobilisation de notre chaîne d'approvisionnement

En 2020, nous avons poursuivi nos efforts pour déterminer le point de référence en matière de risques et d'occasions au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Grâce au procédé de préqualification des fournisseurs, nous procédons maintenant à une collecte de données et à une sélection préliminaire des fournisseurs potentiels en fonction de critères liés au développement durable. Chaque année, nous analysons les rapports sur le développement durable, les codes de conduite et les réponses au [CDP sur les changements climatiques](#) de nos fournisseurs essentiels. Nous avons fait une schématisation de nos fournisseurs à l'échelle mondiale et nous travaillons à mieux comprendre les risques et les occasions liés au développement durable. De plus, nous avons ajouté un risque de développement durable associé à la chaîne d'approvisionnement à notre registre des risques.

Au début de 2020, nos leaders principaux ont rencontré nos fournisseurs et partenaires de l'industrie clés pour les informer de l'intention de Suncor de transformer les relations afin d'accélérer l'innovation et l'atteinte d'un meilleur rendement en matière de développement durable. Cet événement, appelé FORGE, a donné l'occasion de collaborer dans toute l'étendue de la chaîne d'approvisionnement de Suncor. L'événement FORGE a entraîné entre autres la création d'une structure de gestion des relations avec les fournisseurs. Cette approche novatrice permet à Suncor et à ses fournisseurs clés de partager les pratiques exemplaires pour améliorer continuellement le rendement en matière de développement durable dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Ces discussions ont contribué à la formalisation d'un sondage d'évaluation du rendement des fournisseurs qui tient compte de multiples facteurs liés au développement durable, qui comprend des questions adressées à nos fournisseurs relativement aux émissions, et qui permet à Suncor d'obtenir une rétroaction bidirectionnelle de ses fournisseurs.

## Des collaborations et des partenariats pour faire évoluer l'innovation

En invitant les intervenants affichant les plus grands esprits et proposant des perspectives diverses à collaborer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre industrie, nous permettons à l'innovation de profiter de ce qu'il y a de mieux. Nous investissons dans plusieurs initiatives auxquelles nous participons. Ces initiatives ont toutes le même but, celui d'aborder les enjeux environnementaux et économiques les plus pressants de l'industrie de l'énergie et d'amplifier les mesures climatiques, y compris ce qui suit :

- Cofondation d'[Evok Innovations](#) avec Cenovus Energy et BC Cleantech CEO Alliance Inc. Ce fonds pour la technologie de 100 millions \$ (pour lequel Suncor et Cenovus se sont chacune engagées à investir jusqu'à 50 millions \$ sur 10 ans) cible les investissements pour que les entrepreneurs puissent proposer des idées de commercialisation des technologies propres à l'échelle mondiale.
- Efforts de collaboration technologique auprès de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#) (COSIA). Les plus grands producteurs de sables pétrolifères du Canada mettent en commun l'expertise et la propriété intellectuelle pour faire progresser les technologies et améliorer le rendement environnemental dans quatre secteurs d'intérêt : GES, eau, résidus et sol. La COSIA axe aussi ses efforts sur le développement de technologies de suivi avancées afin d'accroître l'exactitude des méthodes de quantification des émissions fugitives locales de nos bassins de résidus et mines.
- Poursuite des travaux avec le [Clean Resource Innovation Network](#) (CRIN), un groupe mené par l'industrie et créé pour tirer profit des forces de l'industrie pétrolière et gazière et contribuer à un avenir dans lequel le Canada est un chef de file mondial dans la production d'une énergie sous forme d'hydrocarbure propre, de la source à l'utilisation finale. Ce réseau réunit diverses expertises et facilite l'établissement de liens pour faire progresser les technologies en vue d'une utilisation au Canada et, potentiellement, d'une exportation vers les marchés internationaux.
- Investissement dans les fonds pour les technologies propres, par exemple [ArcTern Ventures](#), une société de capital de risque de Toronto qui investit à l'échelle mondiale dans les entreprises de technologies propres innovantes offrant des solutions pour lutter contre les changements climatiques et favoriser le développement durable.

## Compétition Carbon XPRIZE

Suncor et d'autres entreprises membres de la COSIA ont donné leur appui à NRG COSIA Carbon XPRIZE, une compétition d'envergure mondiale au cours de laquelle des équipes internationales, y compris du Canada, ont prouvé que leurs technologies peuvent capter le CO<sub>2</sub> et le transformer en produits utiles et de valeur. En avril 2021, les groupes Carbon Cure et Carbon Built ont été déclarés gagnants. [En savoir plus.](#)

# Notre rendement

- > Émissions de GES de portée 1 et 2
- > Émissions de GES de portée 3
- > Cible en matière de GES



Dans le but de devenir une entreprise n'émettant aucune émission nette de GES d'ici 2050, nous déployons des efforts pour réduire nos émissions en continuant de chercher à apporter des améliorations à l'efficacité opérationnelle tout en accélérant l'adoption de nouvelles technologies. Pour favoriser le progrès, nous avons fixé un nouvel objectif visant à atteindre une réduction annuelle des émissions de GES de 10 mégatonnes (Mt) d'ici 2030.

Nous continuons de réaliser d'importants investissements dans le développement et le déploiement de technologies pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations. Nous croyons que, grâce à la technologie et l'innovation, la réduction des émissions peut connaître des améliorations progressives qui passeront de petites à considérables, particulièrement après 2030 lorsque bon nombre de ces technologies devraient être offertes sur le marché commercial. Nous nous attendons à ce qu'elles contribuent considérablement à l'atteinte de notre objectif stratégique de carboneutralité d'ici 2050.

Suncor dresse un rapport sur les émissions de portée 1 et 2 depuis plus de dix ans. Les émissions de portée 1 correspondent aux émissions directes découlant de nos activités d'exploitation, tandis que les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes résultant de l'utilisation d'une énergie acquise, par exemple le chauffage et l'électricité. Notre objectif de carboneutralité d'ici 2050

concerne les émissions de portée 1 et 2 et les efforts pour aider les autres à réduire leurs émissions (de portée 3), en collaborant avec nos fournisseurs, nos clients, les gouvernements et les autres intervenants.

Suncor appuie également la divulgation des émissions de portée 3 afin de mieux comprendre les émissions de l'ensemble de notre chaîne de valeur. Les émissions de portée 3 sont des émissions qui découlent d'activités et de produits en dehors de notre exploitation, qu'ils soient en amont ou en aval de la chaîne de valeur, notamment la combustion du carburant que nous fournissons aux consommateurs. Pour la première fois, nous dressons un rapport sur nos émissions de portée 3 (utilisation de produits vendus)<sup>12</sup> et nos émissions de GES découlant des capitaux propres.

Suncor soumet des rapports au CDP, un organisme sans but lucratif indépendant qui consigne des renseignements sur les entreprises et les changements climatiques. Nous faisons des rapports au CDP Climat depuis 2004 afin de fournir de la visibilité et une image d'entreprise responsable aux parties intéressées relativement aux renseignements sur le climat, ce qui est également conforme aux recommandations du TCFD. Le CDP a décerné à Suncor le titre de meilleur producteur de rapports. Pour en savoir plus, visitez [cdp.net](http://cdp.net).

<sup>12</sup> Le Protocole des gaz à effet de serre définit 15 catégories différentes d'émissions de portée 3 et décrit les émissions qui sont engendrées sans que l'entreprise puisse y faire quoi que ce soit directement, tant en amont qu'en aval de sa chaîne de valeur (p. ex., les émissions découlant des biens et services qui contribuent aux activités d'exploitation de l'entreprise et les émissions associées aux produits et services qu'elle offre). La catégorie 11 se rapporte précisément à l'utilisation de produits vendus. En ce qui concerne Suncor, il s'agit principalement des émissions associées à la combustion des produits de carburant qu'elle a vendus.

# Émissions de GES de portée 1 et 2

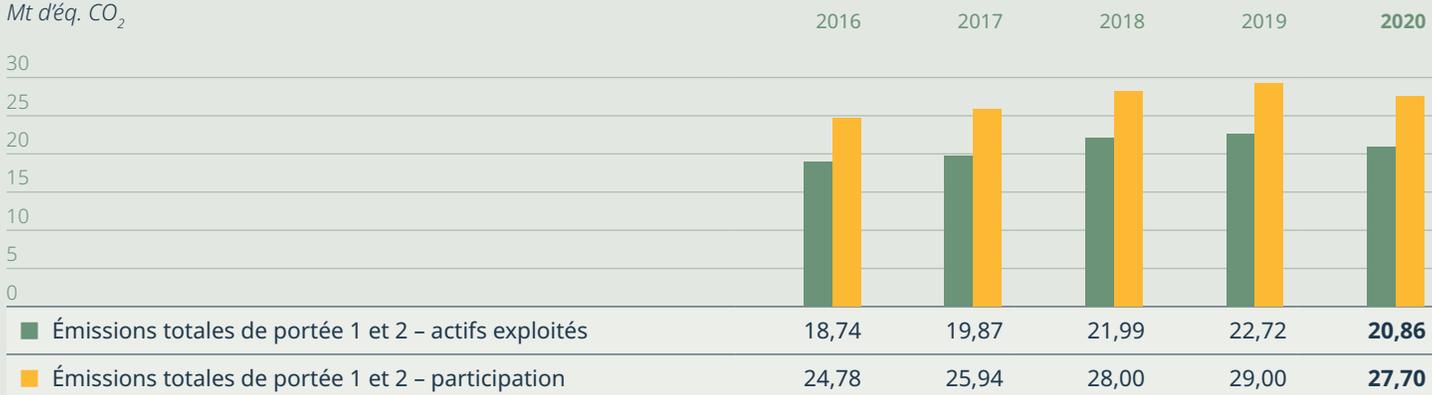
En 2020, le total de nos émissions absolues de GES de portée 1 et 2 était environ 8 % inférieur à celui enregistré en 2019, principalement en raison de la production réduite attribuable à la pandémie, des imprévus, des activités de maintenance et des restrictions<sup>13</sup>. En 2020, nos émissions absolues se chiffraient à 20,86 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> comparativement à 22,72 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> l'année précédente sur une base opérationnelle. Pour les projets dans lesquels Suncor détient une participation directe, le total des émissions absolues s'établissait à 27,70 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2020 en fonction de son taux de participation dans lesdits projets.

Bien que le total des émissions et la production aient diminué, l'intensité des émissions de portée 1 et 2 a augmenté à 66 kilogrammes d'équivalent CO<sub>2</sub> par baril de production d'équivalent

pétrole (kg d'éq. CO<sub>2</sub>/BEP) (10,9 grammes d'équivalent CO<sub>2</sub> par mégajoule [g d'éq. CO<sub>2</sub>/MJ]) sur une base opérationnelle, puisque les installations n'étaient pas exploitées à des taux optimaux. En ce qui concerne les installations dans lesquelles Suncor détient une participation directe, l'intensité des émissions totales de GES enregistrée en 2020 se chiffrait à 71 kg d'éq. CO<sub>2</sub>/b de production d'équivalent pétrole (11,7 g d'éq. CO<sub>2</sub>/MJ) si on se penche sur notre taux de participation dans lesdits projets. Les émissions de GES sont étroitement liées à la consommation d'énergie, car ce sont environ 90 % des émissions directes et la presque totalité des émissions indirectes de GES qui sont attribuables à la consommation d'énergie requise pour mener les activités. Parallèlement aux tendances liées à l'intensité des émissions de GES, l'intensité énergétique a augmenté de 8 % en 2020.

## Émissions absolues de GES de portée 1 et 2

Mt d'éq. CO<sub>2</sub>



		Participation (%)					
Usine de base des Sables pétrolifères – exploitation minière et extraction	Exploité	100	3,03	3,82	3,30	3,95	3,80
Usine de base des Sables pétrolifères – valorisation	Exploité	100	4,11	4,64	4,57	4,69	4,27
Sables pétrolifères – Fort Hills – exploitation minière, extraction	Exploité	54,1	S.O.*	S.O.*	2,15	2,26	1,95
Sables pétrolifères – activités in situ	Exploité	100	5,44	5,42	6,28	5,98	5,73
Synchrude – exploitation minière, extraction, valorisation	Non exploité	58,7	6,03	6,10	6,91	7,18	7,26
Exploration et production – Canada	Exploité	37,7	0,58	0,65	0,62	0,52	0,00
Exploration et production	Non exploité	23	0,38	0,39	0,47	0,45	0,49**
Raffinage et logistique	Exploité	100	5,41	5,19	4,92	5,15	4,97
Carburants renouvelables	Exploité	100	0,17	0,16	0,16	0,17	0,14
Énergie renouvelable	Exploité	75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\* Les activités d'exploitation de Fort Hills ont débuté en 2018.

\*\* Les données relatives aux émissions de GES des actifs E et P non exploités n'avaient pas été soumises à une vérification de tiers au moment de la publication de notre Rapport climat de 2021 et sont sujettes à changement.

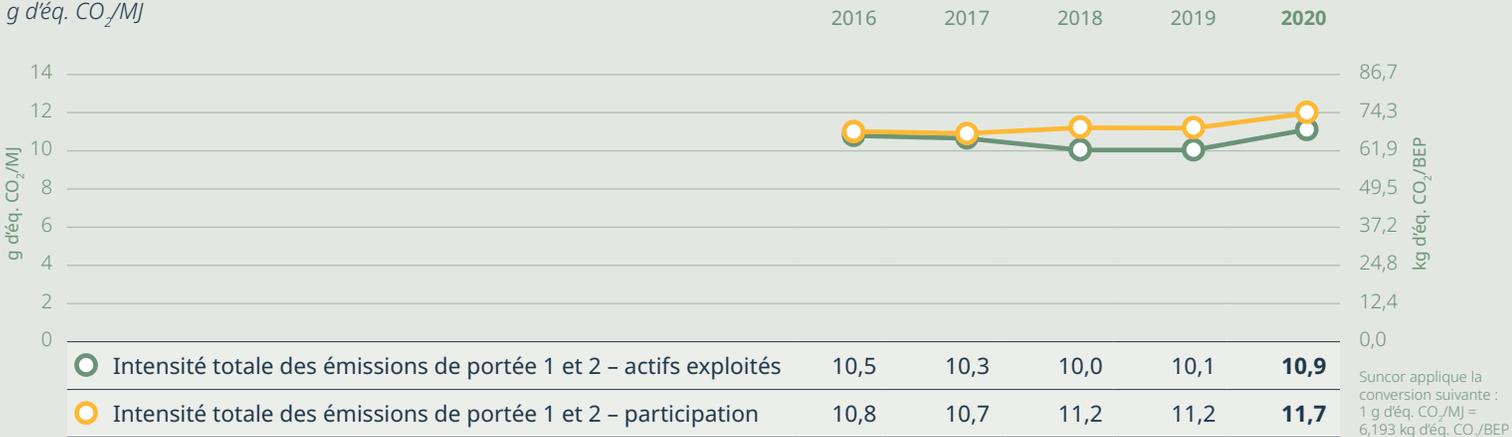
\*\*\* Compte tenu de la nature intégrée de la cogénération aux installations, les émissions et avantages liés à la cogénération sont inclus dans les valeurs pour chaque installation.

13 Le gouvernement de l'Alberta a imposé des restrictions en matière de production.

## Émissions de GES de portée 1 et 2

### Intensité des émissions de GES de portée 1 et 2

g d'éq. CO<sub>2</sub>/MJ



		Participation (%)		2016	2017	2018	2019	2020
Usine de base des Sables pétrolifères – exploitation minière et extraction	Exploité	100	6,0	6,0	6,1	6,5	<b>6,8</b>	
Usine de base des Sables pétrolifères – valorisation	Exploité	100	5,9	5,4	5,9	5,4	<b>5,0</b>	
Sables pétrolifères – Fort Hills – exploitation minière, extraction	Exploité	54,1	S.O.*	S.O.*	6,1	5,3	<b>6,4</b>	
Sables pétrolifères – activités in situ	Exploité	100	9,0	9,2	9,4	9,9	<b>10,3</b>	
Synchrude – exploitation minière, extraction, valorisation	Non exploité	58,7	18,5	20,3	21,1	18,6	<b>19,9</b>	
Exploration et production – Canada	Exploité	37,7	7,2	8,9	8,8	7,5	<b>0,0</b>	
Exploration et production	Non exploité	23	1,7	1,7	2,4	2,2	<b>2,2**</b>	
Raffinage et logistique	Exploité	100	5,5	5,1	5,0	5,0	<b>5,4</b>	
Carburants renouvelables	Exploité	100	27,9	28,1	27,9	29,5	<b>29,5</b>	
Énergie renouvelable	Exploité	75	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>	

\* Les activités d'exploitation de Fort Hills ont débuté en 2018.

\*\* Les données relatives aux émissions de GES des actifs E et P non exploités n'avaient pas été soumises à une vérification de tiers au moment de la publication de notre Rapport climat de 2021 et sont sujettes à changement.

\*\*\* Compte tenu de la nature intégrée de la cogénération aux installations, les émissions et avantages liés à la cogénération sont inclus dans les valeurs pour chaque installation.

### Usine de base des Sables pétrolifères

En 2020, les émissions absolues de portée 1 et 2 découlant des activités à l'usine de base des Sables pétrolifères sont passées de 8,6 Mt d'éq. CO<sub>2</sub> en 2019 à 8,1 Mt d'éq. CO<sub>2</sub> en 2020, ce qui représente une baisse de 7 %. La réduction des émissions engendrées par les activités minières et l'extraction est attribuable à la baisse de la demande en raison de la pandémie de COVID-19 et à un incident opérationnel qui a entraîné une interruption imprévue à nos installations d'extraction secondaires. Dans nos unités de valorisation, bien que le volume de gaz combustible consommé était comparable aux valeurs de 2019, une baisse importante de la quantité de gaz combustible riche utilisée a été enregistrée; ce type de gaz affiche un contenu carbonique supérieur à celui des gaz naturels et des gaz combustibles ultrapauvres par lesquels il a été remplacé. Par conséquent, l'intensité des émissions générales de l'usine de base a légèrement diminué pour se chiffrer à 69 kg d'éq. CO<sub>2</sub>/BEP (10,3 g d'éq. CO<sub>2</sub>/MJ).

La cogénération permet de produire une électricité à faible intensité carbonique accompagnée d'une vapeur industrielle, et nous exploitons des unités de cogénération à notre usine de base des Sables pétrolifères, et à nos installations de Firebag et de Fort Hills. La production d'électricité par les unités de cogénération que nous possédons et exploitons à ces endroits se chiffrait à environ 6,6 millions MWh en 2020, et l'électricité excessive par rapport à nos besoins internes a été exportée au réseau provincial. Les unités de cogénération de Suncor produisent de l'électricité à une intensité d'émissions de GES correspondant à moins de la moitié du réseau albertain actuel.

## Émissions de GES de portée 1 et 2

### Fort Hills

En raison de la pandémie de COVID-19, nos activités de l'installation de Fort Hills ont temporairement été converties à un train d'extraction primaire, ce qui a entraîné une production inférieure de 31 % à celle de 2019<sup>14</sup>. Compte tenu des taux d'exploitation réduits, les émissions absolues de portée 1 et 2 ont diminué de 16 % : l'installation est responsable de 2,0 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> comparativement à 2,3 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2019. L'intensité des émissions et l'intensité énergétique ont augmenté en 2020 parce que l'installation ne faisait pas l'objet d'une exploitation aussi efficace qu'en 2019. En 2020, l'intensité des émissions de Fort Hills se chiffrait à 43 kg d'éq. CO<sub>2</sub>/BEP (6,4 g d'éq. CO<sub>2</sub>/MJ).

### Syncrude

À l'automne 2021, Suncor prendra le relais à titre d'exploitant des installations Mildred Lake et Aurora de Syncrude. La participation financière de Suncor demeurera la même – nous maintiendrons notre participation directe à 58,74 %. En 2020, la portion nette des émissions de GES de portée 1 et 2 de Syncrude correspondait à 7,26 Mt d'éq. CO<sub>2</sub>, ce qui représente notre participation directe dans cet actif. En ce qui concerne nos rapports sur les émissions de GES sur une base opérationnelle, nos données de 2020 ne comprennent pas les émissions de Syncrude. Elles figureront toutefois dans le rapport opérationnel de l'année prochaine.

### Exploitation in situ

Les émissions absolues de portée 1 et 2 de nos opérations de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) ont diminué de 4 % d'une année à l'autre pour atteindre environ 5,7 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. L'intensité des émissions de l'installation in situ de Suncor était 6 % plus élevée comparativement à l'année précédente, se chiffrant à 70 kg d'éq. CO<sub>2</sub>/BEP (10,3 g d'éq. CO<sub>2</sub>/MJ) en 2020. Le rendement de l'année dernière est attribuable à la baisse de la demande en raison de la pandémie de COVID-19, aux activités de maintenance à l'installation de Firebag et à une interruption prolongée des activités de MacKay River à la fin de 2019. Les activités de MacKay River ont recommencé en mai 2020 et ont repris leur pleine capacité nominale au quatrième trimestre de 2020. L'installation de Firebag a augmenté sa capacité de 12 000 barils par jour à la fin de 2020. À cette même époque, l'installation affichait une nouvelle capacité nominale de production s'établissant à 215 000 barils par jour.

### Exploration et production

La production à l'installation Terra Nova est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019. En 2021, les copropriétaires sont parvenus à une entente de principe visant à restructurer la propriété du projet et à fournir du financement à court terme pour continuer à développer le projet de prolongation de la durée de vie de l'actif, avec l'intention de prendre une décision d'approbation à l'automne 2021. En raison de cette situation, le rapport correspondant indique 0 tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> pour les émissions de portée 1 et 2 enregistrées en 2020. Terra Nova est le seul actif du secteur E et P que nous exploitons et nous maintenons une participation sans exploitation dans d'autres actifs E et P au Canada et ailleurs dans le

monde. Nos actifs E et P non exploités représentent moins de 2 % de nos émissions absolues de portée 1 et 2.

### Raffinage et logistique

Les émissions de GES totales de portée 1 et 2 dans nos installations du secteur Aval ont diminué de 4 % pour atteindre 5,0 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Le rendement de 2020 était comparable à celui enregistré en 2019, puisque divers arrêts planifiés et arrêts de production ont eu lieu aux raffineries, sans compter que la pandémie a eu des répercussions. L'intensité des émissions de portée 1 et 2 a augmenté en 2020 et s'est établie à 31 kg d'éq. CO<sub>2</sub>/BEP (5,4 g d'éq. CO<sub>2</sub>/MJ), ce qui correspond à une hausse d'environ 8 % par rapport à 2019, mais qui est comparable à l'intensité moyenne de la période 2016-2017.

### Carburants renouvelables

Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail, et notre usine d'éthanol de St. Clair est la plus importante installation de production d'éthanol au Canada. En 2020, cette usine a produit 336 millions de litres d'éthanol, ce qui représente une baisse de 16 % comparativement à 2019. Cette baisse est attribuable à la demande d'essence inférieure associée à la pandémie. Les émissions absolues de portée 1 et 2 se chiffraient à 0,142 million de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> et l'intensité des émissions s'établissait à 110 kg d'éq. CO<sub>2</sub>/BEP (29,5 g d'éq. CO<sub>2</sub>/MJ). La transformation du maïs en carburant est un processus à plus grande intensité énergétique que la transformation des hydrocarbures en carburant, et nous évaluons les tâches d'optimisation à notre installation de St. Clair pour produire de l'éthanol à plus faible intensité carbonique.

### Cycle de vie des produits

Dans le cadre des efforts que Suncor déploie pour décarboniser son portefeuille énergétique, elle se penche également sur les émissions engendrées par les combustibles à l'utilisation finale. Par exemple, les carburants renouvelables affichent souvent une intensité carbonique de portée 1 et 2 relativement élevée en raison de l'énergie nécessaire pour convertir la biomasse en carburants liquides qui sont compatibles avec les moteurs des véhicules. L'avantage qu'apportent les carburants renouvelables en ce qui concerne les GES est le suivant : on considère qu'ils n'engendrent aucune émission à l'utilisation finale, puisque le carbone émis pendant la combustion à l'utilisation finale a récemment été capté dans l'atmosphère au moyen de processus biologiques tels que la photosynthèse. Sur le plan des émissions de carbone, cette combustion est considérée comme étant une combustion nette neutre.

### Énergie renouvelable

Nos installations d'énergie renouvelable contribuent à nos activités d'électricité affichant de faibles émissions de GES. En 2020, le parc éolien d'Adelaide, en Ontario, que nous exploitons en partenariat avec la Première Nation Aamjiwnaang a produit environ 97 000 MWh d'électricité. Les données sur la performance reflètent la situation des parcs éoliens exploités seulement et ne sont pas ajustées en fonction de la participation.

14 La production a fait l'objet de restrictions en 2019 et 2020 à l'installation de Fort Hills.

# Émissions de GES de portée 3

La portée 3 compte quinze catégories conformément au Protocole des GES<sup>16</sup>. Les émissions de GES découlant de l'utilisation de produits vendus (catégorie 11) forment de loin la catégorie d'émissions de portée 3 la plus substantielle pour Suncor. Cette situation cadre avec celle d'autres producteurs énergétiques intégrés. Environ 70 % à 80 %<sup>17</sup> des émissions de GES du cycle de vie des produits de combustibles fossiles proviennent de leur combustion.

Compte tenu de la nature intégrée des activités de Suncor, les émissions de portée 3 (catégorie 11) peuvent être calculées à diverses étapes de production. L'International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (IPIECA) propose une certaine orientation relativement aux méthodologies, aux facteurs et aux éléments de rapport dont Suncor a tenu compte dans le calcul de ses émissions de portée 3. Nous sommes conscients que les parties intéressées cherchent à comprendre nos émissions. Pour assurer notre transparence, nous avons présenté nos émissions de portée 3 en faisant appel à de multiples méthodologies (qui ne s'ajoutent pas l'une à l'autre). Selon la définition, les émissions de portée 3 correspondent aux émissions de portée 1 et 2 des autres et, puisque nos produits sont exportés, ces émissions peuvent être engendrées n'importe où dans le monde. Les estimations des émissions de portée 3 de Suncor sont basées sur trois méthodologies de calcul différentes comme illustré dans le graphique des estimations d'émissions de portée 3.

Compte tenu du rendement total des produits énergétiques de Suncor, y compris la production du secteur Amont et la production de carburants renouvelables, d'énergie et d'hydrogène, l'intensité carbonique à l'utilisation finale des émissions de portée 3 moyenne de nos produits énergétiques se chiffre à 74 g d'éq. CO<sub>2</sub>/MJ. L'image ci-dessous illustre l'intensité des émissions de GES de notre portefeuille. L'intensité carbonique à l'utilisation finale des carburants renouvelables, de l'électricité et de l'hydrogène s'établit à 0 g d'éq. CO<sub>2</sub>/MJ; par conséquent, l'augmentation de la production de ces produits réduira l'intensité carbonique globale et agrégée à l'utilisation finale.

Bien que l'utilisation de produits vendus forme la catégorie dominante d'émissions de portée 3, nous déployons également des efforts de collaboration avec nos fournisseurs, prestataires de services et autres partenaires d'affaires dans le but de réduire les

## Émissions de portée 3 approximatives de Suncor en 2020 : trois méthodologies de déclaration distinctes<sup>15</sup>

Mt d'équivalent CO<sub>2</sub>



123 Mt

### Production – Amont

- volume de pétrole extrait du sol selon la participation directe
- présume que le pétrole brut produit a été complètement utilisé



58 Mt

### Débit de raffinage

- volume de produit déplacé dans nos raffineries; Suncor raffine seulement une portion de sa production totale de pétrole brut
- présume que les produits tirés de la production ont été complètement utilisés



23 Mt

### Ventes de produits de marque

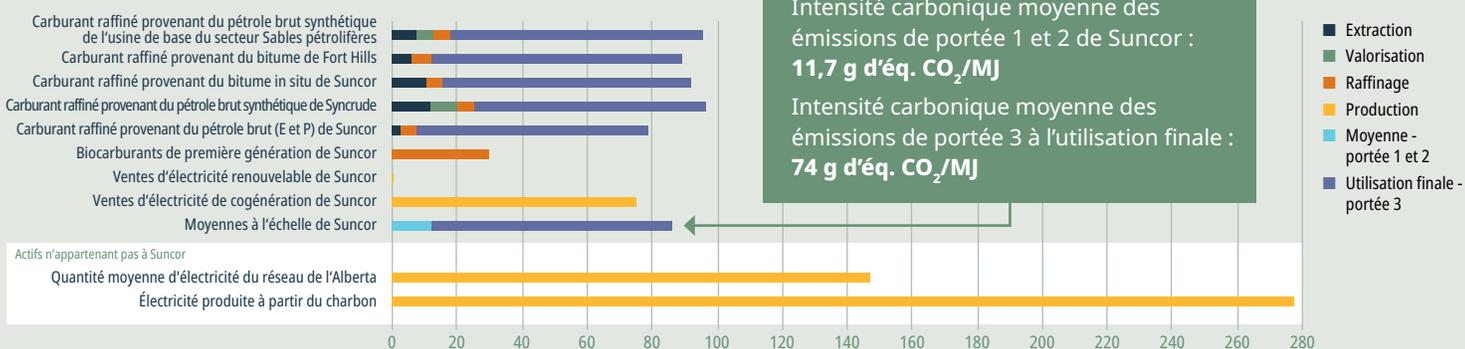
- volume de ventes de produits raffinés aux clients des établissements de détail
- reconnaît les ventes de carburants renouvelables, auxquelles aucune émission de portée 3 n'est associée

\* Veuillez noter que les émissions de portée 3 approximatives enregistrées en 2020 étaient inférieures si on les compare aux moyennes des autres années en raison de la diminution de la production et des ventes de produits, elle-même attribuable à la pandémie mondiale, des incidents, des activités de maintenance et des restrictions.

émissions dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Nous sommes aussi conscients de l'importance que revêt la compréhension des émissions totales de nos produits pendant leur cycle de vie. L'analyse de cycle de vie, qui tient compte des autres catégories de la portée 3, constitue un outil essentiel à l'évaluation de nos projets en cours et des occasions futures, et nous collaborons avec des pairs, des universitaires, des représentants gouvernementaux et d'autres institutions afin d'élaborer une méthodologie uniforme et transparente visant à estimer les valeurs de l'analyse de cycle de vie pour les produits que nous fabriquons.

## Produits énergétiques de Suncor – intensités carboniques

g d'éq. CO<sub>2</sub>/MJ (base de participation)



15 Les estimations des émissions de portée 3 pour l'utilisation de la production d'énergie de Suncor sont fournies conformément à la catégorie 11 de la méthodologie de l'IPIECA, qui envisage la comptabilisation pour les produits au point d'extraction, de traitement ou des ventes. Ces estimations de portée 3 ne peuvent s'ajouter l'une à l'autre. Chaque catégorie est calculée à l'aide de conditions limites différentes.

16 Protocole des gaz à effet de serre – Guide technique pour le calcul des émissions de portée 3

17 Ressources naturelles Canada – Sables bitumineux – Émissions de GES – Feuille d'information

# Cible en matière de GES

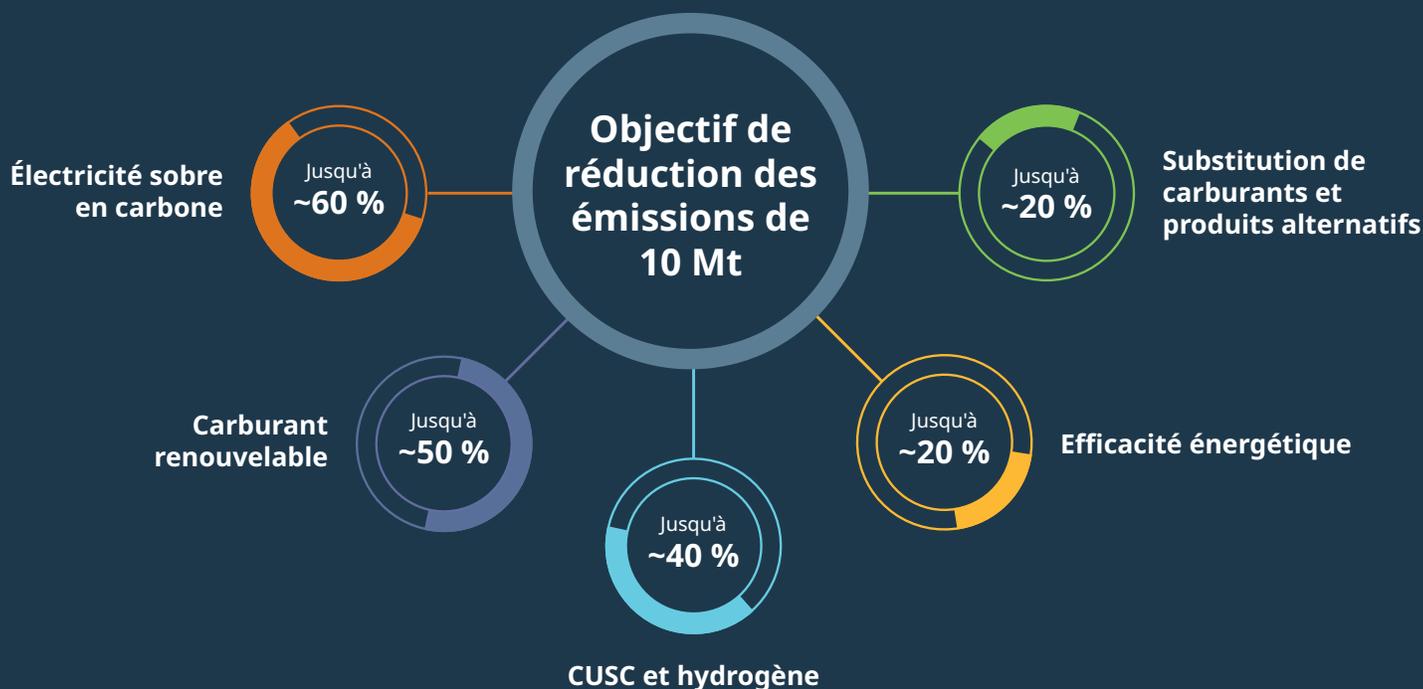
Nous visons une réduction annuelle des émissions de 10 Mt à l'échelle de notre chaîne de valeur d'ici 2030<sup>18</sup>. Bien que nous ayons la certitude que nous pourrions atteindre notre objectif antérieur visant une réduction de 30 % de l'intensité des émissions de GES d'ici 2030 (en fonction de la base de référence de 2014), la nouvelle cible de Suncor a été pensée pour susciter des mesures qui aboutissent à des réductions encore plus importantes des émissions. Grâce à nos investissements dans l'énergie à faible intensité carbonique, les carburants renouvelables à faibles émissions et les bornes de recharge électrique, nous avons déjà aidé nos clients à diminuer leurs émissions de 3,5 Mt en 2020 et notre nouvelle cible, qui ne comprend pas cette réduction déjà enregistrée, nous engage à enregistrer des résultats encore meilleurs. Nous avons établi des principes qui guident la mise en place de la cible. La cible de 10 Mt devrait :

- encourager une nouvelle production à plus faible intensité dans le cadre de l'évaluation des nouveaux projets;
- stimuler des réductions concrètes des émissions dans le système énergétique, tant dans le cadre des activités de Suncor qu'à l'extérieur de celles-ci.

Nous prévoyons d'atteindre environ la moitié de notre cible de 10 Mt en réduisant les émissions engendrées par nos activités. L'autre moitié proviendrait de la réduction des émissions en dehors de nos activités, dans lesquelles nous sommes intervenus directement, avons été les auteurs de changements ou avons investi pour que ces réductions aient lieu. Notre nouvelle cible favorisera la prise de décisions donnant lieu à des réductions concrètes des émissions qui profiteront à l'environnement, peu importe l'endroit où elles se produisent, nous aidant à jouer notre rôle dans la transition énergétique.

Nous ne réduirons pas les émissions en vendant des actifs et nous comprenons que les émissions sont mondiales et le monde ne pourra concrétiser la carboneutralité qu'en se concentrant sur la réduction réelle des émissions. Intégrer les hypothèses de cible en matière de GES et de la tarification du carbone à notre modèle d'exécution pour le développement des actifs donne lieu à un processus rigoureux pour favoriser le choix de technologies et d'actifs efficaces pour tous les projets des sables pétrolifères, extracôtiers, d'aval et d'énergie renouvelable.

## Les trajectoires vers la réduction des GES



Les occasions dépassent 10 Mt en raison des incertitudes associées à diverses trajectoires.

18 Nous calculerons les réductions progressives à partir de 2020.

# Annexe

- > À propos du présent rapport
- > Tableau de concordance du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD)
- > Notes relatives aux données sur la performance
- > Mises en garde



## À propos du présent rapport

Suncor produit depuis longtemps des rapports sur son rendement lié à l'environnement, au volet social et à la gouvernance dans son Rapport sur le développement durable annuel, son Rapport climat, son Rapport annuel, sa circulaire de sollicitation de procurations de la direction, sa notice annuelle et son formulaire 40-F, et en soumettant des données à plusieurs organismes tiers de déclaration des indices et des changements climatiques.

Nous voyons d'un bon œil le fait que toutes les parties intéressées puissent bénéficier de plus amples renseignements sur la manière dont Suncor aborde les changements climatiques et sa perspective de l'avenir énergétique. Le partage de nos méthodes de gestion des risques liés aux changements climatiques et d'évaluation des occasions favorise également un apprentissage collaboratif avec les parties intéressées relativement aux initiatives de réduction des émissions de carbone et au rendement en cette matière.

Le présent rapport sur le climat, qui en est à sa cinquième parution annuelle, sert de complément aux données sur le rendement en

matière de développement durable trouvées dans notre [Rapport sur le développement durable](#) annuel et permet une amélioration continue de notre approche en matière de divulgation de données financières associées au climat. Nous appuyons et suivons les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD). Le Rapport climat forme un fichier qui s'ajoute au Rapport sur le développement durable et il reflète les détails de notre stratégie et met en évidence les changements apportés à nos limites en matière de déclaration.

Nous évaluons constamment les occasions de divulgation appropriées pour nous assurer de pouvoir mener une discussion transparente et élargie portant sur notre stratégie à long terme en matière de climat, tout en reconnaissant les défis de fournir de l'information prospective en respectant les exigences de divulgation financière des autorités de réglementation.

[suncor.com](http://suncor.com)

[sustainability.suncor.com](http://sustainability.suncor.com)

En date du : 13 juillet 2021

# Tableau de concordance du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD)

L'information présentée dans le tableau ci-dessous établit des liens avec l'information et les recommandations du TCFD, complètement ou en partie, contenus dans ce rapport.

Recommandation du TCFD		Section du rapport
<b>Gouvernance</b>		
Divulguer les pratiques de gouvernance de l'entreprise entourant les occasions et les risques liés au climat.	Décrire la surveillance du conseil d'administration entourant les occasions et les risques liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Gouvernance</a></li> <li>• <a href="#">Gestion des risques liés au climat</a></li> <li>• <a href="#">Risques transitionnels et résilience</a></li> </ul>
	Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat.	
<b>Stratégie</b>		
Divulguer les impacts réels et potentiels des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise lorsqu'une telle information est pertinente.	Décrire les occasions et les risques liés au climat que l'entreprise a déterminés à court, moyen et long terme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Stratégie sur le climat</a></li> <li>• <a href="#">Gestion des risques liés au climat</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <a href="#">Risques physiques et résilience</a></li> <li>– <a href="#">Risques transitionnels et résilience</a></li> <li>– <a href="#">Risques réglementaires et résilience</a></li> </ul> </li> <li>• <a href="#">Notice annuelle</a></li> </ul>
	Décrire l'impact des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.	
	Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, notamment d'un scénario de hausse de 2 °C ou moins.	
<b>Gestion des risques</b>		
Divulguer comment l'entreprise identifie, évalue et gère les risques liés au climat.	Décrire les processus de l'entreprise pour déterminer et évaluer les risques liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Gouvernance</a></li> <li>• <a href="#">Gestion des risques liés au climat</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <a href="#">Risques physiques et résilience</a></li> <li>– <a href="#">Risques transitionnels et résilience</a></li> <li>– <a href="#">Risques réglementaires et résilience</a></li> </ul> </li> </ul>
	Décrire les processus de l'entreprise pour gérer les risques liés au climat.	
	Décrire comment les processus servant à identifier, évaluer et gérer les risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'entreprise.	
<b>Mesures et cibles</b>		
Divulguer les mesures et les cibles utilisées pour évaluer et gérer les occasions et les risques liés au climat lorsqu'une telle information est pertinente.	Divulguer les mesures utilisées par l'entreprise pour évaluer les occasions et les risques liés au climat en fonction de la stratégie et du processus de gestion des risques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Stratégie sur le climat</a></li> <li>• <a href="#">Élargir nos activités à faibles émissions</a></li> <li>• <a href="#">Émissions de GES de portée 1 et 2</a></li> <li>• <a href="#">Émissions de GES de portée 3</a></li> <li>• <a href="#">Cible en matière de GES</a></li> </ul>
	Divulguer les émissions de GES de portée 1 et 2 et, s'il est pertinent de le faire, celles de portée 3, ainsi que les risques s'y rapportant.	
	Décrire les cibles utilisées par l'entreprise pour gérer les occasions et les risques liés au climat et la performance par rapport aux cibles.	

# Notes relatives aux données sur la performance

## 1. Aperçu

Les données sur la performance fournies dans les tableaux et graphiques de notre rapport sur le climat comprennent des indicateurs pour l'année de déclaration 2020 avec des tendances, lorsque cela est possible. Ces notes fournissent des détails supplémentaires sur les conditions limites et sur les modifications touchant les méthodologies, les définitions, la structure des segments commerciaux ou les données historiques. Nous avons également mis en place nos propres lignes directrices et définitions internes pour la collecte de données et l'établissement de rapports.

## 2. Limites de déclaration

Les données sur la performance sont recueillies et déclarées pour l'ensemble des installations exploitées par Suncor et nos participations dans des coentreprises exploitées par d'autres entreprises. Chaque année, des activités de maintenance planifiées et non planifiées peuvent se dérouler aux installations, ce qui peut avoir une incidence sur les tendances constantes année après année. Les données sur les installations achetées et ensuite exploitées par Suncor au milieu d'une année de déclaration sont établies au prorata à partir de la date d'acquisition.

## 3. Sommaire des secteurs commerciaux et d'exploitation inclus dans les données sur la performance

- a. Les totaux pour Suncor correspondent à la consolidation des données lorsque cela est pertinent et applicable.
- b. Le secteur Amont (Sables pétrolifères – usine de base) comprend les installations d'exploitation minière Millennium et North Steepbank, les installations d'extraction et de valorisation, l'installation intégrée de cogénération Poplar Creek (détenue et exploitée par Suncor depuis 2015) et l'infrastructure associée à ces actifs, mais ne comprend pas Syncrude.
- c. Amont (Fort Hills).
- d. Les données pour le secteur Amont (Sables pétrolifères – activités in situ ) comprennent la production de bitume tirée des sables pétrolifères aux installations Firebag et MacKay River et l'infrastructure connexe.
- e. Le secteur Amont – Exploration et production (E et P) comprend :
  - Le NPSD Terra Nova du secteur E et P au large de la côte Est du Canada. La production à l'installation Terra Nova est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019. En 2021, les copropriétaires sont parvenus à une entente de principe visant à restructurer la propriété du projet et à fournir du financement à court terme pour continuer à développer le projet de prolongation de la durée de vie de l'actif, avec l'intention de prendre une décision d'approbation à l'automne 2021.
  - Les actifs liés au gaz naturel du secteur E et P – Activités terrestres, Amérique du Nord exploités par Suncor. Les actifs ont fait l'objet d'un désinvestissement important de 2013 à 2015 et en 2018, Suncor a vendu ses propriétés minières dans le nord-est de la Colombie-Britannique à Canbriam Energy Inc.
  - Suncor détient une participation non exploitée dans d'autres actifs du secteur E et P au Canada et à l'étranger. Veuillez visiter [www.suncor.com](http://www.suncor.com).
- f. Le secteur Aval (Raffinage et logistique) comprend des activités de raffinage à Montréal, au Québec, à Sarnia, en Ontario, à Edmonton, en Alberta et à Commerce City, au Colorado. Suncor exploitait précédemment une division de lubrifiants à Mississauga, en Ontario, qui a été vendue le 1<sup>er</sup> février 2017. Les données sur la performance de 2017 reflètent cette vente. Les autres actifs comprennent une usine pétrochimique et une installation de récupération du soufre à Montréal ainsi que des pipelines et des terminaux au Canada et aux États-Unis (nouveau en 2019). Des renseignements supplémentaires sur notre secteur Aval sont disponibles à [www.suncor.com](http://www.suncor.com).
- g. Le secteur Carburants renouvelables et électricité comprend les installations éoliennes exploitées par Suncor, et les graphiques contiennent des données sur l'usine d'éthanol de St. Clair, située en Ontario.
- h. À l'automne 2021, Suncor deviendra l'exploitant de Syncrude. La participation financière de Suncor demeurera la même – nous maintiendrons notre participation directe à 58,74 %. Toutes les données pour Syncrude seront incluses sur une base opérationnelle dans le rapport de l'an prochain.

## 4. Notes sur la performance opérationnelle et la production

- a. Voir les Mises en garde, car les barils d'équivalent pétrole et les mètres cubes d'équivalent pétrole peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.
- b. La production de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères est la production de pétrole brut synthétique sulfureux et peu sulfureux associée à l'exploitation minière, à l'extraction et à la valorisation et inclut des volumes non traités. La production présentée ici peut différer de celle présentée dans notre Rapport annuel 2020.
- c. La production de Fort Hills est une production de bitume léger partiellement valorisé associée au procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique.

## Notes relatives aux données sur la performance

- d. La production in situ correspond aux ventes nettes de bitume associées au total des produits commercialisables de l'installation.
- e. La production sur la côte Est (Terra Nova) est la quantité totale de produits vendus, sans le combustible brûlé à la torche et produit à l'interne. La production à l'installation Terra Nova est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019. En 2021, les copropriétaires sont parvenus à une entente de principe visant à restructurer la propriété du projet et à fournir du financement à court terme pour continuer à développer le projet de prolongation de la durée de vie de l'actif, avec l'intention de prendre une décision d'approbation à l'automne 2021.
- f. La production nette du secteur Raffinage et logistique est déclarée à l'échelle de l'unité commerciale, c'est-à-dire que les transferts entre nos installations ont été retirés des totaux de production des installations.
- g. La production de l'usine d'éthanol de St. Clair correspond à l'éthanol produit et elle est convertie en mètres cubes d'équivalent pétrole, à valeur d'énergie équivalente.
- h. La production d'énergie éolienne, exprimée en mégawattheures, est la production tirée des parcs éoliens exploités par Suncor (en totalité et non ajustée pour la participation de Suncor).
- i. Des mélanges d'essence et d'éthanol sont fabriqués à nos raffineries de Sarnia, de Montréal, de Commerce City et d'Edmonton.
- j. Les données sur la production ne correspondent pas à celles présentées dans notre Rapport annuel 2020 en raison des différentes limites de déclaration.

## 5. Notes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

### 5.1 Coefficients d'émission de GES

Les coefficients d'émission nous permettent d'évaluer les émissions de GES au moyen d'une unité de données disponibles sur les activités (c'est-à-dire, quantité de combustible consommé ou de produit obtenu). Le paramètre de mesure utilisé dans notre Rapport sur le développement durable pour les émissions de GES est exprimé en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO<sub>2</sub>). Il s'agit de l'unité couramment utilisée pour la déclaration de GES qui représente les volumes de gaz pour lesquels des études ont démontré leur effet sur l'atmosphère planétaire. Équivalent CO<sub>2</sub> signifie que les GES individuels ont été multipliés par leur potentiel de réchauffement de la planète (PRP) évalué par rapport à celui du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Le présent rapport (à l'instar de nos rapports sur le développement durable de 2015 à 2020) utilise les PRP sur 100 ans publiés dans le quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'aligne sur plusieurs compétences en matière de déclaration des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Les principaux impacts découlant de l'utilisation des PRP émis par le quatrième rapport d'évaluation du GIEC sont les émissions de méthane qui augmentent légèrement en raison d'un accroissement du coefficient PRP de 21 à 25. Les émissions d'oxydes d'azote (N<sub>2</sub>O) ont légèrement diminué, ce coefficient étant passé de 310 à 298. D'autres GES ont aussi vu leur PRP rajusté, mais cela a peu d'impact ou aucun impact important sur nos émissions totales de GES.

### 5.2 Mesure des sources d'émissions potentielles de GES

En tant qu'entreprise énergétique intégrée active dans de nombreux territoires et secteurs, nous utilisons plusieurs protocoles de coefficients d'émission différents élaborés à l'extérieur et acceptés publiquement pour développer des méthodes de calcul des émissions propres à chaque installation. Nous sélectionnons le protocole approprié en fonction du type de combustible propre à l'installation et de sa composition, de la source d'émission et de l'installation ou du territoire concerné. Comme exigé par les organismes de réglementation et vérifié par des vérificateurs externes, nous utilisons les protocoles et méthodologies relatifs aux GES acceptés pour déterminer le profil global de nos émissions.

En plus d'utiliser les coefficients d'émission propres aux combustibles, certaines émissions de GES sont calculées à l'aide du taux de consommation propre au processus ou à l'équipement, comme la durée de fonctionnement en heures, et non pas du volume de carburant. Bon nombre de nos installations ont des processus complexes qui exigent des méthodologies et des coefficients d'émission particuliers pour calculer avec précision leurs émissions.

Nos installations utilisent principalement les protocoles et méthodologies exigés dans leur territoire d'exploitation. Toutefois, si aucune méthodologie prescrite n'est exigée, il peut être nécessaire d'utiliser une combinaison de méthodologies normalisées pour une même installation si des facteurs particuliers à l'installation et au secteur ne peuvent être couverts par une seule norme ou un seul règlement. Il peut arriver à l'occasion que certains coefficients d'émission plus précis – mesurés, calculés à partir de données de composition ou fournis par un fabricant – soient disponibles pour un équipement spécifique. Ces coefficients sont privilégiés afin de garantir la meilleure qualité de données qui soit et l'utilisation des mesures les plus justes.

Dans la mesure du possible, les facteurs d'émissions particuliers sont calculés à partir de données mesurées réelles par rapport à des facteurs génériques estimés par défaut. Dans d'autres cas, par exemple pour calculer les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée à l'extérieur, nous utilisons tout d'abord des coefficients propres à l'installation, puis des coefficients prescrits par les organismes de réglementation, le cas échéant, et finalement, les coefficients d'émission publiés pour les sources d'émissions restantes.

## Notes relatives aux données sur la performance

En raison de la nature unique de chaque installation, nous avons plus de 1 400 coefficients d'émission standards dans notre Système de gestion de l'information environnementale qui s'appliquent à différentes installations. Ce nombre n'inclut pas les milliers de coefficients additionnels calculés quotidiennement pour différents combustibles et différentes installations selon une analyse de la composition du combustible. Ces coefficients nous donnent la composition du gaz en temps réel et le contenu en carbone qui en découle.

### 5.3 Rôle de la réglementation sur la déclaration des GES

Plusieurs territoires ont élaboré ou sont en train d'élaborer des exigences normatives qui spécifient les coefficients à utiliser. Par exemple, l'EPA et les organismes de réglementation de la Western Climate Initiative au Québec et en Colombie-Britannique ont tous exigé que les exploitants utilisent les coefficients spécifiés pour l'année de déclaration 2020. L'Alberta exige que les grands émetteurs utilisent la méthode et les coefficients d'émission normalisés utilisés conformément au règlement Technology Innovation and Emission Reduction Regulation (TIER). Chacune de nos installations qui fait une déclaration dans le cadre du TIER a fait l'objet d'une vérification favorable (approuvée) pour l'année de déclaration 2020 à un niveau d'assurance raisonnable.

### 5.4 Pratiques et méthodologies normalisées en matière de GES

Des agences externes ont développé des méthodologies normalisées et acceptées par l'ensemble de l'industrie que les exploitants peuvent utiliser en l'absence de méthodes prescrites. Les pratiques et méthodologies normalisées que nous suivons sont largement acceptées, bien établies et documentées, de sorte que les données résultantes peuvent être vérifiées par les gouvernements et les tiers et appliquées uniformément à l'échelle de l'industrie et d'une année à l'autre.

Voici une liste partielle des méthodologies normalisées et des documents de référence utilisés :

- American Petroleum Institute Compendium of Greenhouse Gas Emissions Methodologies for the Oil and Natural Gas Industry, 2009
- US EPA Mandatory Greenhouse Gas Reporting Rule
- Quatrième rapport d'évaluation 2007 du GIEC
- World Business Council for Sustainable Development/World Resources Institute Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard 2004
- Environnement Canada, Rapport d'inventaire national : 1990-2007, Rapport 2009
- Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre
- Western Climate Initiative (WCI) Design for the WCI Regional Program, July 2010
- National Renewable Energy Laboratory Life Cycle Assessment of Hydrogen Production via Natural Gas Steam Reforming
- Final Essential Requirements for Mandatory Reporting – Amended for Canadian Harmonization, 2011
- Alberta Greenhouse Gas Quantification Methodologies (Technology Innovation and Emission Reduction Regulation) (Version 2.1)
- Western Climate Initiative (WCI) Final Essential Requirements of Mandatory Reporting: Amended for Canadian Harmonization, 2013
- Regulation respecting mandatory reporting of certain emissions of contaminants into the atmosphere 2020
- Exigences relatives à la quantification des gaz à effet de serre du Canada (Programme de déclaration des gaz à effet de serre), 2020
- Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada, 1990-2018
- Canadian Association of Petroleum Producers Guide: Calculating Greenhouse Gas Emissions, April 2003

### 5.5 Notes complémentaires sur les GES

- a. Les émissions de GES sont calculées à l'aide de méthodologies propres à l'installation qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie est suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- b. Les émissions absolues éq. CO<sub>2</sub> représentent le total des émissions de portée 1 et 2 sans utilisation de crédit pour la production d'électricité sobre en carbone. Le crédit d'électricité est calculé en utilisant l'électricité produite par cogénération exploitée par Suncor exportée vers le réseau de l'Alberta et l'intensité avec laquelle cette électricité est générée. Il est utilisé pour déterminer l'intensité des émissions de GES, pour nos actifs exploités.
- c. Les émissions de GES absolues (totales) sont la somme des émissions directes et indirectes.
  - Les émissions absolues des actifs exploités représentent 100 % des actifs exploités.
  - Les émissions absolues des actifs dans lesquels nous détenons une participation sont établies à partir des participations directes de Suncor pour les actifs exploités et non exploités.
- d. Le calcul de l'intensité totale de Suncor incorpore la production nette de l'installation, moins les transferts internes, ce qui fournit une valeur de la production correspondant à nos ventes de produits sur le marché. L'intensité totale de Suncor n'équivaudra donc pas à la moyenne pondérée de l'intensité des unités commerciales.

## Notes relatives aux données sur la performance

- e. La méthodologie utilisée pour déclarer les émissions indirectes des activités in situ (MacKay River) depuis 2014 comprend l'électricité achetée au réseau, ainsi que l'électricité et la vapeur achetées à la centrale de cogénération de TransCanada, une tierce partie. Les unités de cogénération de Firebag sont détenues et exploitées par Suncor; par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération contribuent au total des émissions directes, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.
- f. Les émissions de GES directes (portée 1) correspondent à celles provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise déclarante. Les émissions de GES directes du secteur Raffinage et logistique ne sont pas déduites des transferts de CO<sub>2</sub> à des tierces parties, notamment à des entreprises de boissons et d'aliments.
- g. Les émissions indirectes de GES (portée 2) sont des émissions liées à l'énergie qui résultent de nos activités, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre entreprise (par exemple, achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement). La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et (ou) à d'autres installations de Suncor. Les émissions sont calculées au moyen des données fournies par les fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles.
- h. Les émissions de GES indirectes (portée 3) sont notre catégorie 11, utilisation de produits vendus.
- i. Les émissions de catégorie 11 de Suncor ont été déclarées en fonction des secteurs suivants de nos activités intégrées :
- Production – Amont : La majorité des volumes d'hydrocarbures produits à partir des actifs exploités et non exploités par Suncor sur la base d'une participation directe doivent être transformés en produits raffinés et éventuellement utilisés comme combustible. Les volumes de production de bitume de Firebag et du secteur Sables pétrolifères – Exploitation minière ont été ajustés pour tenir compte du coke brûlé et entreposé sur place. Les volumes de production de bitume de tous les actifs ont été réduits de 6 % pour tenir compte de la production d'asphalte en aval. Les coefficients d'émission de GES proviennent du Compendium of GHG Emissions Methodologies for Oil and Natural Gas Industries (2009) de l'API et du modèle GREET.
  - Production des raffineries : Les émissions de GES de portée 3 pour les raffineries d'Edmonton, de Commerce City, de Sarnia et de Montréal ont été quantifiées en fonction des produits de chaque raffinerie sur une base annuelle, c'est-à-dire l'essence, les distillats et les combustibles (propane, butane, coke et mazout lourd). Les coefficients d'émission de GES proviennent du Compendium of GHG Emissions Methodologies for Oil and Natural Gas Industries (2009) de l'API.
  - Ventes de produits de marque : Ventes de produits raffinés aux clients de détail au Canada et aux États-Unis; les ventes en gros sont exclues. Les volumes de carburants renouvelables mélangés aux produits raffinés ont été soustraits des volumes totaux, car les carburants renouvelables ne produisent pas d'émissions de GES de portée 3 (catégorie 11).
- j. L'objectif en matière de GES de Suncor est conçu pour encourager les choix commerciaux qui permettent de réduire les émissions de Suncor et les émissions dans le système énergétique global. Pour permettre un suivi de nos progrès, Suncor a élaboré une méthodologie qui comprend des réductions des émissions directes provenant de nos actifs exploités et des réductions des émissions indirectes provenant de l'utilisation de nos produits. Les données de la section sur la performance en matière de GES portent sur les émissions des actifs que nous détenons et exploitons. À titre de nouveauté cette année, nous publions également nos données de GES sur une base de participation. Les données sur les émissions de nos partenaires n'ont pas été vérifiées et sont sujettes à changement. Les émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> directes et indirectes sont incluses dans le présent rapport. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable aux crédits de performance générés à l'interne, à l'achat de crédits compensatoires, aux réductions des émissions de GES attribuables au cycle de vie de l'éthanol ou aux crédits procurés par l'énergie éolienne.
- k. Des ajustements mineurs ont été apportés aux émissions de GES de Fort Hills en 2019 en raison d'une correction de la méthodologie de quantification du gaz combustible afin de se conformer aux exigences du nouveau règlement (TIER). D'autres mises à jour (ajustements de l'utilisation du diesel et de l'essence, enquête sur les mises à l'air libre sur les mises à jour des coefficients d'émission, etc.) des données ont été effectuées, mais la modification des émissions n'en a été que marginale. Ces ajustements, bien que mineurs, ont également entraîné une modification non significative de nos émissions totales de GES déclarées à l'échelle de Suncor.

## 6. Notes sur la consommation d'énergie

- a. L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte. L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les unités de cogénération des secteurs Sables pétrolifères et In situ et les parcs éoliens exploités est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de la consommation totale d'énergie.
- b. L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor.
- c. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tierces parties. La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et (ou) à d'autres installations de Suncor.
- d. L'intensité énergétique du secteur Énergie renouvelable est basée sur l'intrant énergétique de la production d'éthanol et la production d'énergie éolienne est déduite de cet intrant énergétique total.

# Mises en garde

## Énoncés prospectifs

Le Rapport climat de 2021 de Suncor contient des renseignements prospectifs (collectivement, « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines. Les énoncés prospectifs stipulés dans le Rapport climat de 2021 de Suncor comprennent des références à ce qui suit : la prévision selon laquelle Suncor deviendra une entreprise carboneutre d'ici 2050 et qu'elle contribuera de manière significative aux objectifs de la société d'enregistrer zéro émission nette; la prévision selon laquelle nous atteindrons une réduction annuelle des émissions de 10 Mt à l'échelle de notre chaîne de valeur d'ici 2030; la croyance selon laquelle un monde carboneutre et la contribution de Suncor à sa concrétisation créeront de la valeur pour nos actionnaires, nos clients et la société en général; la croyance selon laquelle l'entreprise maintiendra et optimisera ses activités de base tout en améliorant sa compétitivité sur les plans des coûts et du carbone; la croyance selon laquelle Suncor accroîtra les activités à faibles émissions de GES qui contribueront concrètement aux bénéfices et au flux de trésorerie; l'attente selon laquelle nous renforcerons le lien qui nous unit à nos clients au moyen de nouveaux produits et services sobres en carbone; la croyance selon laquelle Suncor réalisera un rendement et une divulgation des facteurs ESG de calibre mondial tout en étant reconnue comme un chef de file en matière de développement durable et de transition énergétique; l'attente selon laquelle la concrétisation de la carboneutralité commence en diminuant l'empreinte de nos activités de base sur le plan des émissions, y compris par l'application de projets d'efficacité énergétique, l'utilisation de nouvelles technologies et la transition vers des carburants à émissions de GES inférieures, comme notre projet de cogénération visant à remplacer nos chaudières à coke à l'usine de base et les progrès que nous réalisons en matière de solvants pour les activités d'extraction in situ de nouvelle génération, ainsi que l'élargissement de nos activités dans le secteur de l'énergie à faibles émissions, comme l'hydrogène, l'électricité et les carburants renouvelables; la croyance selon laquelle le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) constituent une partie importante de nos plans pour réduire les émissions de nos activités de base et permettre la production d'hydrogène propre en tant que produit énergétique; l'attente selon laquelle nous, en tant que partenaires dans le cadre de l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres avec d'autres producteurs du secteur des sables pétroliers et les gouvernements, concentrons d'importants efforts sur le principe CUSC en créant une conduite principale de CUSC reliée à un centre de séquestration du carbone qui jouera un rôle majeur en ce qui concerne la réduction des émissions; la croyance selon laquelle la lutte aux changements climatiques et l'approvisionnement au moyen de sources d'énergie à faibles émissions nécessiteront des investissements, de l'innovation, un soutien sur le plan de la réglementation, un effort commun et une collaboration mondiale; l'attente selon laquelle Suncor continuera de fournir une énergie fiable et de plus en plus sobre en carbone tandis que le monde s'efforce d'atteindre la carboneutralité; l'attente selon laquelle l'investissement que Suncor a réalisé dans la technologie de captage de CO<sub>2</sub> de deuxième génération de Svante en vue de la décarbonisation des émissions de combustion et de la production d'hydrogène appuiera Svante dans ses efforts pour accélérer le déploiement à l'échelle commerciale d'une technologie ayant le potentiel de réduire radicalement le coût associé au captage du carbone; l'attente selon laquelle l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres travaillera en collaboration avec le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta dans le but d'atteindre la carboneutralité dans le cadre de l'exploitation des sables pétroliers d'ici 2050; l'attente selon laquelle la technologie d'amélioration liée à la vapeur en subsurface par extraction thermique à très faible intensité à l'installation de Firebag durera environ deux ans; la croyance selon laquelle les technologies DGMV-SE, ELITE et HOLLER ont le potentiel de réduire l'intensité des émissions engendrées par les activités in situ existantes d'une valeur pouvant aller jusqu'à 30 %; l'attente selon laquelle les technologies à base de solvants peuvent prévoir l'utilisation de solvants combinée au réchauffage de puits, au chauffage intense ou au chauffage électromagnétique, ainsi que l'ajout de vapeur; l'attente selon laquelle le projet HOLLER nous permettra de générer une électricité de base carboneutre tout en séquestrant de manière responsable l'eau de traitement et des résidus; l'attente selon laquelle Suncor soumettra à l'organisme de réglementation concerné une demande de projet pilote HOLLER en 2021; l'attente selon laquelle les chaudières à coke de pétrole à l'installation de cogénération de notre usine de base des Sables pétroliers seront mises en service vers la fin de 2024; l'attente selon laquelle les unités de cogénération exporteront 800 MW d'électricité de plus vers le réseau provincial, soit l'équivalent d'environ 7 % de la demande actuelle d'électricité en Alberta; l'attente selon laquelle le projet de remplacement des chaudières à coke de Suncor permettra de réduire les émissions de GES d'environ 5,1 Mt par année en Alberta; l'attente selon laquelle ce même projet remplacera aussi la combustion du coke pour la production de vapeur par le gaz naturel à intensité carbonique inférieure, ce qui réduira les émissions de GES; la croyance selon laquelle nous pourrions réduire considérablement les résidus, les coûts et nos émissions de GES en remplaçant cette eau par un solvant; l'attente selon laquelle les développements qui favorisent les avancées technologiques pour valoriser partiellement le bitume réduiraient la température et la pression dans nos procédés, ce qui diminuerait le coût du traitement du bitume et l'intensité des GES; l'attente selon laquelle Suncor allouera environ 10 % (ou 500 millions \$) de son budget de dépenses en immobilisations annuel à des investissements à moyen terme qui font progresser ses offres énergétiques à faibles émissions de GES; la croyance selon laquelle Suncor augmentera sa capacité de production de carburants renouvelables; l'attente selon laquelle Suncor augmentera sa capacité électrique à faibles émissions de GES pour la commercialisation et prolongera la Transcanadienne électrique<sup>MC</sup>; la croyance selon laquelle Suncor deviendra un producteur d'hydrogène propre d'ici 2030; la croyance selon laquelle nous pourrions créer une nouvelle chaîne de valeur qui appuierait le développement commercial des biocarburants évolués en Alberta en menant une production d'éthanol à faible intensité des GES dans un contexte régional dans le cadre d'un projet pilote; l'attente selon laquelle l'installation Enerkem de Varennes, au Québec, sera dotée du plus grand électrolyseur en Amérique du Nord pour produire de l'hydrogène et de l'oxygène et, une fois combinée au procédé de conversion d'Enerkem, elle convertira près de 200 000 tonnes de matières

## Mises en garde

résiduelles non recyclables et de déchets ligneux en 12 millions de litres de produits chimiques et carburants renouvelables chaque année; l'attente selon laquelle Lanzajet produira du carburant d'aviation durable à partir d'éthanol issu d'une variété de sources durables, y compris de déchets et de résidus; l'attente selon laquelle, une fois construite, la bioraffinerie de l'installation de Freedom Pines, à Soperton (GA), produira 10 millions de gallons (37,9 millions de litres) par année de carburants durables – 90 % de ses carburants seront des carburants d'aviation durables, et 10 %, du diesel renouvelable – que la construction de cette installation devrait commencer cette année et sa production devrait débuter en 2023, et que cette bioraffinerie accélérera l'accès commercial à de nouveaux carburants durables pour le secteur de l'aviation, qui cherche à décarboniser ses activités et à être carboneutre d'ici 2050; l'attente selon laquelle les projets éoliens approuvés devraient augmenter la capacité de production de l'Alberta de 1 000 MW; l'attente selon laquelle la première phase du projet Forty Mile sera terminée et en fonction en 2022 et, une fois cette phase achevée, nous augmenterons notre capacité de production éolienne de presque le triple; l'attente selon laquelle la deuxième phase, soit le projet d'énergie solaire Forty Mile, pourrait être en fonction d'ici la fin de 2024; l'attente selon laquelle l'hydrogène formera une grande partie du bouquet énergétique de l'avenir et la conscience de l'occasion pour l'Alberta de devenir un chef de file mondial dans la production d'hydrogène propre; l'attente selon laquelle Suncor réduirait ses émissions tout en améliorant l'efficacité énergétique de ses activités de base en faisant appel à une technologie évoluée pour capter plus de 90 % des émissions découlant de la production d'hydrogène, et en utilisant ensuite l'hydrogène dans ses procédés de raffinage et la cogénération; l'attente selon laquelle environ 20 % de l'hydrogène propre pourrait être utilisé dans le mélange avec les gaz naturels que possède l'Alberta pour réduire davantage les émissions de la province; l'attente selon laquelle le projet avec ATCO générera une importante activité économique et des emplois dans la province et apportera une contribution appréciable aux objectifs de zéro émission nette du Canada; l'attente selon laquelle cette installation de calibre mondial pourrait être en marche dès 2028 si les aspects du soutien, de la politique et de la certitude en matière de réglementation sont assurés par le gouvernement pour appuyer une décision favorable; l'attente selon laquelle le Projet de collaboration en électrification de camions à émission zéro de l'Alberta (AZETEC) d'une durée de 18 mois servira de premier pas sur une trajectoire visant la création de postes de ravitaillement pour le transport commercial à l'hydrogène qui sont viables sur le plan économique; l'attente selon laquelle Suncor continuera d'élargir ses offres à mesure qu'évoluera la proposition d'options d'énergie de transport grâce à sa marque Petro-Canada<sup>MC</sup> et à sa relation bien ancrée et empreinte de confiance avec des millions de clients canadiens; l'attente selon laquelle en tentant de saisir des occasions en dehors de nos activités et dans le cadre de celles-ci, une belle possibilité de contribuer aux efforts de réduction des émissions globales du Canada se présente à nous; la croyance selon laquelle nous prévoyons d'atteindre environ la moitié de la cible de 3,5 Mt en réduisant les émissions produites à nos installations, et l'autre moitié, en réduisant les émissions qui ne sont pas engendrées par nos activités d'exploitation; l'attente selon laquelle Suncor approfondira son lien avec les clients au moyen de nouveaux produits et services sobres en carbone et aidera ses précieux clients à contribuer à un monde carboneutre; l'attente selon laquelle le rendement ESG est une composante de la rémunération des membres de la haute direction de Suncor, en prévoyant une intégration plus poussée en 2022; la croyance selon laquelle le scénario de l'autonomie représente le mieux la technologie et le contexte politique les plus propices à l'atteinte de l'aspiration visant à limiter le réchauffement planétaire à 2 °C ou moins comparativement aux niveaux préindustriels; la croyance selon laquelle trois scénarios liés à l'avenir énergétique menant jusqu'en 2050, soit les scénarios Autonomie, Rivalité et Discorde, et un scénario de hausse de 2 °C menant jusqu'en 2100 peuvent évaluer et mettre à l'essai la résilience de notre stratégie commerciale dans un contexte d'incertitude inhérente; l'attente selon laquelle ce scénario de hausse de 2 °C propose une trajectoire plausible pour faire en sorte que les températures mondiales augmentent d'au plus 2 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels; la croyance selon laquelle la politique du gouvernement fédéral est claire dans son intention d'augmenter les tarifs du carbone à 170 \$ la tonne d'ici 2030; la croyance selon laquelle, grâce à la technologie et l'innovation, la réduction des émissions pourrait connaître des améliorations progressives qui passeraient de petites à considérables, particulièrement après 2030 lorsque bon nombre de ces technologies devraient être offertes sur le marché commercial; l'attente selon laquelle la technologie et l'innovation contribueront sensiblement à l'atteinte de notre objectif stratégique de carboneutralité d'ici 2050; la croyance que la cible de 10 Mt devrait stimuler des réductions concrètes des émissions dans le système énergétique, tant dans le cadre des activités de Suncor qu'à l'extérieur de celles-ci, et favoriser une nouvelle production à intensité inférieure dans nos démarches pour évaluer les nouveaux projets; la croyance selon laquelle Suncor atteindra environ la moitié de sa cible de 10 Mt en réduisant les émissions de ses propres installations, et l'autre moitié proviendrait de la réduction des émissions en dehors de ses activités, dans lesquelles elle est intervenue directement, a été l'auteur de changements ou a investi pour que ces réductions aient lieu.

De telles déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « attendu », « anticipé », « estime », « planifier », « prévu », « envisagé », « croit », « projeté », « indique », « pourrait », « accent », « vision », « mission », « stratégie », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « visé », « s'efforce », « potentiel », « engagé », « occasion » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor qui ont été formulées à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de ce qui suit : l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les effets nuisibles actuels et potentiels de la pandémie du nouveau coronavirus; les prix des marchandises, ainsi que les taux d'intérêt et de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies; les lois en vigueur et les politiques gouvernementales, les taux de production futurs; le caractère suffisant des dépenses

## Mises en garde

en immobilisations budgétisées dans l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; le respect des tiers des obligations qu'ils ont à l'égard de Suncor; l'élaboration et l'exécution des projets; la réception, dans les délais fixés, des approbations de nature réglementaire et des tiers; les hypothèses concernant la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de diesel et d'autres sources d'énergie; le développement et le rendement de la technologie; la croissance de la population et sa dynamique; les hypothèses liées aux scénarios d'avenir énergétique à long terme; et les perspectives de Suncor sur la tarification du carbone. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés prospectifs, le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

Les risques, incertitudes et autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et d'exploitation de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres, les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales en général, comme le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; (en raison notamment des effets sur la demande et l'offre attribuables à la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les pays membres de l'OPEP et les autres pays); les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et réalisée dans les délais établis des projets d'immobilisations, y compris les projets de croissance et de réglementation; les risques associés au développement et à l'exécution des projets majeurs de Suncor et la mise en service et l'intégration de nouvelles installations; la possibilité que des travaux de maintenance achevés n'améliorent pas les résultats d'exploitation ou la capacité de production des installations concernées; le risque que des projets et des initiatives visant à entraîner une croissance du flux de trésorerie et (ou) une réduction des coûts d'exploitation n'apportent pas les résultats attendus dans les délais prévus ou même jamais; les mesures de concurrence des autres entreprises, notamment la concurrence accrue des autres entreprises pétrolières et gazières ou d'entreprises qui proposent d'autres sources d'énergie; la pénurie de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les autorités gouvernementales, notamment l'imposition ou la révision des taxes, frais, redevances, droits et autres coûts de conformité imposés par les gouvernements, ou les changements apportés à ceux-ci; les changements apportés aux lois et aux politiques des gouvernements qui pourraient avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, notamment des changements portant sur l'environnement (incluant les changements climatiques), les redevances et les lois et politiques fiscales; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles Suncor entretient une relation importante à respecter leurs obligations envers l'entreprise; la non-disponibilité ou la défaillance de l'infrastructure tierce qui pourrait causer une interruption de la production ou empêcher l'entreprise de transporter ses produits; une interruption prolongée des activités, un incident majeur lié à la sécurité ou à l'environnement ou des événements imprévus, tels que des incendies (incluant les feux de forêt), des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou les actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'une atteinte à la sécurité de la technologie de l'information et de l'infrastructure connexe de Suncor par des personnes ou des entités malveillantes, et l'interruption ou la défaillance de tels systèmes, qui n'arrivent pas à donner les résultats attendus en raison de telles atteintes; les menaces à la sécurité et les activités de terroristes ou d'activistes; le risque que des objectifs commerciaux en conflit puissent dépasser la capacité de Suncor à adopter et opérer des changements; les risques et incertitudes associés à l'obtention des approbations d'organismes de réglementation, de tiers et de parties intéressées, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor, dans le cas de l'exploitation, des projets, des initiatives et des activités de prospection et de développement de l'entreprise et le respect de toutes les conditions de telles approbations; le potentiel de perturbation des activités et des projets de construction attribuable aux relations de Suncor avec les syndicats qui représentent les employés aux installations de l'entreprise; notre capacité de découvrir de nouvelles réserves pétrolières et gazières pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui a une incidence sur la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt ou d'émettre d'autres titres à des prix acceptables; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; la réussite des activités de commercialisation et de logistique de l'entreprise menées à l'aide d'instruments dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures, incluant les lois sur les changements climatiques; les risques liés à un activisme et une opposition de population accrue envers les carburants fossiles et les sables pétrolifères; les risques et les incertitudes liés à la conclusion d'une transaction d'achat ou de vente d'une entreprise, d'un actif ou d'une propriété pétrolière et gazière, incluant les estimations du dernier paiement à verser ou à recevoir, la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun; les risques liés à des coentreprises dans lesquelles l'entreprise détient des intérêts; les risques liés aux revendications territoriales et exigences de consultation des Autochtones; le risque lié au fait que l'entreprise puisse faire l'objet d'un litige; l'impact de la technologie et des risques liés au développement et à la mise en œuvre de nouvelles technologies; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous les facteurs susmentionnés sont importants, mais ne sont pas exhaustifs.

Le rapport de gestion de Suncor du premier trimestre de 2021, daté du 3 mai 2021, et la notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 24 février 2021, et les autres documents que Suncor dépose de temps à autre auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes, hypothèses importantes et autres facteurs qui pourraient

## Mises en garde

avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1 800 558-9071, en en faisant la demande par courriel à [info@suncor.com](mailto:info@suncor.com), ou en consultant SEDAR à [sedar.com](http://sedar.com) ou EDGAR à [sec.gov](http://sec.gov). Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

## Plans de remise en état et de revégétalisation

Un terrain remis en état est considéré comme étant remis en état de façon permanente lorsqu'on observe la création de reliefs et l'établissement de tracés, l'ajout de matières propres (au besoin), l'ajout de matières remises en état et la revégétalisation. Un terrain ne peut être inclus dans l'inventaire des terrains remis en état de façon permanente tant qu'une revégétalisation ne s'est pas produite, conformément aux plans de remise en état et de revégétalisation approuvés.

## BEP et conversions

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits. Comme la valeur du ratio établi sur la base du prix courant du pétrole brut par rapport au gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence énergétique de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse. Les mètres cubes d'équivalent pétrole sont calculés sur la base de un bep pour 0,159 mètre cube standard. Étant donné que les mètres cubes d'équivalent pétrole sont basés sur une conversion impliquant des bep, toutes les valeurs sont assujetties aux mêmes limites que les bep décrits ci-dessus.

## Suncor

Suncor Énergie Inc. compte bon nombre de filiales directes et indirectes, partenariats et coentreprises (« sociétés affiliées »), qui possèdent et exploitent des actifs et mènent des activités dans divers territoires. Les termes « nous », « notre/nos », « Suncor » et « l'entreprise » sont employés aux présentes pour simplifier la communication et signifient seulement qu'il existe une affiliation avec Suncor Énergie Inc., sans nécessairement définir la nature exacte de l'affiliation. L'utilisation de pareils termes dans les énoncés figurant aux présentes ne signifie pas qu'ils s'appliquent à Suncor Énergie Inc. ou à l'une ou l'autre des sociétés affiliées et n'annule pas le caractère distinct sur le plan commercial de quelque société affiliée que ce soit.

## Partenariats

L'utilisation du terme « partenariat » dans le Rapport climat de 2021 de Suncor ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.

Suncor Énergie Inc.  
150, 6 Avenue S.W.  
Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3  
Tél. : 403-296-8000  
suncor.com

